

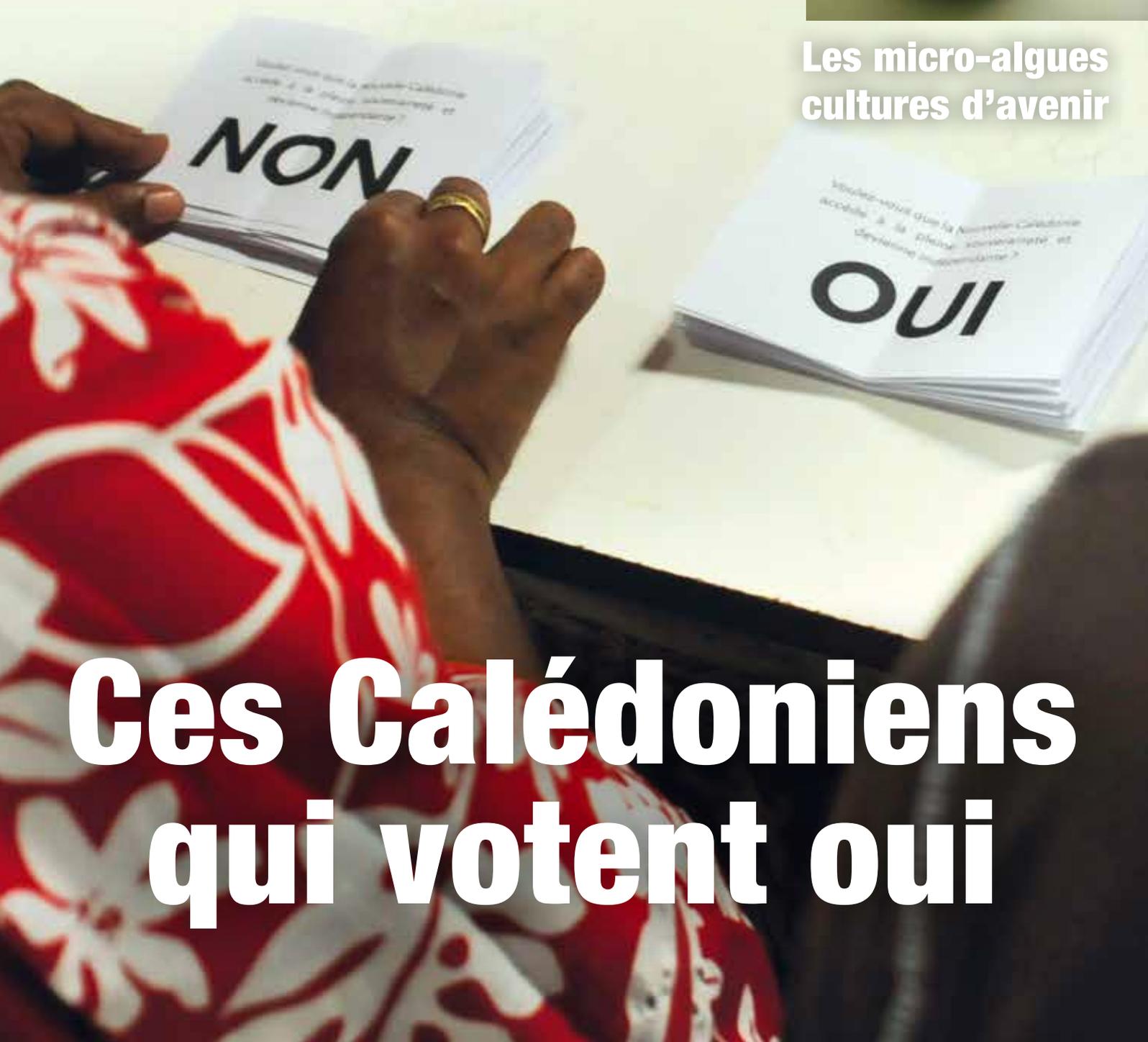
N° 165 septembre 2020 - 250 fcfp

le pays

magazine



Les micro-algues cultures d'avenir



Ces Calédoniens qui votent oui

Salon de l'Orientation de la Formation de l'Insertion Professionnelle

1^{er} SALON VIRTUEL

> Orientation > Formation > Insertion

SOFIP online

du 21 au 23 septembre 2020*

Plateforme ouverte
24h/24h



Tchatte en direct avec les exposants de 8h à 17h
à partir de ton ordinateur ou de ton téléphone !

les Nouvelles
Calédoniennes



Mairie de Pwèédi Wiimiä
(Poindimié)

Connecte-toi pour préparer ton avenir
sur www.sofip.nc

Connexion
GRATUITE



à partir du 7/09
Préinscris-toi !



* du 2au 23 septembre rencontre les exposants online de 8h à 17h
Plateforme en consultation libre du 24 au 27 septembre 2020

Sommaire

Le pays n°165 septembre 2020

> **Le magazine Le Pays est disponible en kiosque à Nouméa et sur abonnement partout dans le monde !**

Vous désirez recevoir Le Pays chaque mois, abonnez-vous :
Le Pays, B.P. 350, 98833 Voh (Vook), en joignant votre règlement (2 750 FCFP pour 11 numéros).
Pour la métropole : 47 euros ou 5 500 FCFP



06

> **06**

Actualités

Questions à Paul Néaoutyine



20

> **20**

Recherche

L'avenir des micro-algues calédoniennes



08

> **08**

Actualités

Questions à Sonia Backès



28

> **28**

Jeunesse

Chantier de jeunes à Tiendanite



16

> **16**

Actualités

L'écomusée du café a dix ans



32

> **32**

Sports

Le sport scolaire favorise le vivre ensemble

Le pays n°165 septembre 2020

magazine

ISSN 1778-9389

Publication mensuelle Province Nord
Éditée par Cordyline.com Société d'édition
B.P. 350 - 98833 Vook (Voh)

Directrice de la publication : Sabine Jobert
Tél. : 75.35.74

Email : lepays@canl.nc**Rédaction :** Sabine Jobert

Ont collaboré à cette édition : Samuel Bernard,
avocat à Kooohné, équipe du centre mère-enfant,
ALK.

Crédits photos : JR. Néa, DSASE, LTMA, Archers de

la Tipinga.

Maquette et mise en page : CléoCréations - Poindimié
Impression : Artypo

Editorial

La Nouvelle-Calédonie a une nouvelle fois rendez-vous avec son histoire le 4 octobre prochain à l'occasion de la deuxième consultation référendaire. Quelles sont les implications de la victoire du oui ou du non à l'accession à la pleine souveraineté ? Comme cela avait été convenu entre tous les partenaires, l'État a publié récemment un document pédagogique présentant les conséquences de chacune des options. Pas de grand changement par rapport à ce qui avait été produit en 2018, à la différence près que ce document sera envoyé par courrier à tous les électeurs.

Éclairer les enjeux de la consultation est l'un des objectifs des interviews des responsables politiques que nous vous proposons dans cette édition. Nous donnons également la parole à ces Calédoniens d'origine européenne qui se prononcent en faveur de la pleine souveraineté... Des Calédoniens généralement très discrets, surtout dans les médias.

Le quarantième anniversaire de l'indépendance du Vanuatu a permis de mettre en lumière le fait que, contrairement aux idées reçues, le PIB du Vanuatu a largement progressé depuis 1980. Une information qui donne un nouvel éclairage sur les conséquences de l'accès à la pleine souveraineté.

Vers de nouvelles relations entre la Nouvelle-Calédonie et la France ?

Après une première consultation le 4 novembre 2018, une deuxième consultation référendaire est programmée pour le 4 octobre 2020, toujours autour de la même question : « *Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ?* »
Quels sont les enjeux de ce scrutin ? Explications.



Comme en novembre 2018, les électeurs calédoniens sont invités à répondre à la question « *Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ?* »

Que changerait la victoire du oui à l'indépendance ? Contrairement à une idée largement répandue, le oui ne bouleversera pas le quotidien des Calédoniens au lendemain du scrutin. Une période de transition est prévue. Le Premier ministre Édouard Philippe, conformément à ses obligations et au droit international a été clair en 2018 : « *La France ne se retirera pas brutalement : la sécurité, l'ordre public, la monnaie, la justice continueront d'être assurés par la France pendant une période de transition qui suivra la consultation* ».

La plupart des compétences déjà transférées

Depuis trente ans, la plupart des compétences de souveraineté ont déjà été transférées à la Nouvelle-Calédonie. En effet, c'est en toute

indépendance que le pays gère déjà sa couverture santé, son aide médicale gratuite, sa protection sociale, ses retraites, son système éducatif, son économie, son environnement etc... La compétence de l'enseignement a été transférée à la Nouvelle-Calédonie. La plus grosse partie des transferts de l'État concerne toutefois le paiement des fonctionnaires, notamment celui des enseignants.

Qu'est-ce qui va changer alors ?

Au cours de la phase de transition évoquée par Édouard Philippe alors Premier ministre, la France et la Nouvelle-Calédonie fixeront le calendrier et les modalités du transfert des cinq dernières compétences, dites régaliennes (monnaie, justice, police, défense, relations internationales). Il est entendu que ces trans-

ferts ne pourront pas se faire du jour au lendemain. Au terme de ces transferts, une loi française marquera la fin de l'appartenance de la Nouvelle-Calédonie à la France et le nouvel État déclarera son indépendance et accèdera à un statut international de plein droit.

La France cesserait-elle d'aider la Nouvelle-Calédonie ?

La réponse de l'État a été très claire : « *Les mécanismes de financement de l'État, reposant sur l'accord de Nouméa n'auront plus de fondement juridique et seront donc caducs. Les relations financières entre la France et la Nouvelle-Calédonie seront établies dans le cadre de la politique publique d'aide au développement* ». Les financements de l'État prendront une autre forme :

l'aide au développement.

Des financement sous quelles formes, à quelles conditions et à quelle hauteur ? C'est au cours de la période de transition que seront négociés les coopérations et partenariats nécessaires dans l'intérêt mutuel des deux pays.

Si le oui l'emporte, trois dispositions majeures seront mises en œuvre :

- Le transfert à la Nouvelle-Calédonie des compétences régaliennes
Depuis trente ans, la plupart des transferts de compétences entre l'État et la Nouvelle-Calédonie prévus par les Accords de Matignon-Oudinot ont été effectués. Seul l'article 27 de la loi organique qui prévoyait le transfert de l'enseignement supérieur, de la communication audiovisuelle et de l'organisation administrative locale n'a pas encore abouti. Si le oui l'emporte lors de la consultation, la défense, la monnaie, la justice, l'ordre public et les affaires extérieures, qui constituent les « *compétences régaliennes* » seront transférées.
- La Nouvelle-Calédonie accèdera à un statut international de pleine souveraineté
Elle siègera à l'ONU.
- La citoyenneté sera organisée en nationalité ■

Quelques chiffres

En 2018, 174 165 personnes étaient inscrites sur la liste électorale spéciale.
Sur les 141 099 votants
138 933 suffrages exprimés
Bulletins blancs : 1023
Bulletins nuls : 1143
Oui : 60 199 (43,33%)
Non : 78 734 (56,67%)
Taux de participation : 80,63%
En 2020, 180 640 électeurs sont inscrits sur la liste électorale spéciale pour la consultation référendaire.

Quelles finances publiques pour un pays indépendant ?

Fin octobre 2018, Manuel Tirard, enseignant-chercheur à l'UNC avait abordé la question des finances publiques en cas d'accession du pays à la pleine souveraineté lors d'une conférence à Kohnhê. Extraits de l'article paru à cette occasion dans nos colonnes.

Les recettes publiques qui proviennent des impôts et des cotisations sociales représentent en Nouvelle-Calédonie 33% du PIB (contre 45% en France). Le niveau de prélèvement à travers les impôts est donc relativement faible. « *La Nouvelle-Calédonie arrive à équilibrer ses comptes publics grâce aux transferts de l'État, d'un montant de 150 milliards bruts, et 120 milliards nets* » précise Manuel Tirard. Sur ces 150 milliards de transfert, environ 100 milliards sont dédiés au paiement des fonctionnaires, le reste relevant des contrats de développement, ainsi que des dotations aux communes et aux provinces. (...)

« *Si la Nouvelle-Calédonie devient indépendante, une période de transition s'ouvrira. Entre deux pays indépendants, on parle plutôt d'aide au développement, il s'agit alors de l'aide d'un pays riche envers un pays pauvre. La Nouvelle-Calédonie est plutôt un pays prospère même s'il existe de nombreuses inégalités.* » L'aide peut alors prendre la forme d'accords de coopération. « *Cela peut être une coopération militaire, scientifique, qui peut impliquer une contrepartie. Djibouti par exemple, accueille une base militaire française avec 1500 soldats pour une somme de 3,5 milliards. Avec les autres bases (américaine et autres), Djibouti perçoit 15 milliards par an.* »

Des exemples d'indépendance en partenariat

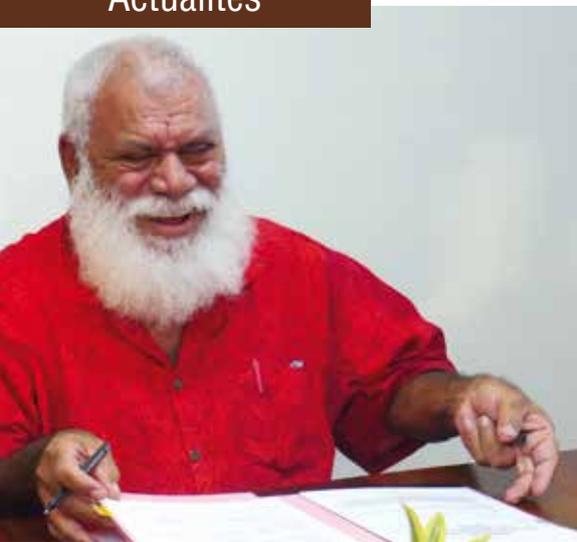
Dans le Pacifique, plusieurs pays ont opté pour un statut d'indépendance en partenariat comme les îles Cook avec la Nouvelle-

Zélande ou les États fédérés de Micronésie avec les États-Unis. « *Juste après l'indépendance, un contrat d'association a été passé entre les deux États, qui les lie de manière détaillée. L'ancien État colonisateur s'engage à soutenir le nouvel État, surtout pour ses fonctions régaliennes comme la défense ou les relations internationales. La circulation des citoyens entre les deux États est facilitée.* » (...)

La tendance en cas d'indépendance est une diminution des transferts. « *En cas d'indépendance en partenariat, la Nouvelle-Calédonie devra trouver des ressources ailleurs, en augmentant la fiscalité, en diminuant les dépenses, en allant chercher d'autres partenariats, d'autres coopérations ailleurs.* » (...)

« *En cas de maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la France, les transferts de l'État devraient là aussi diminuer. Moins qu'en cas d'indépendance, mais diminuer tout de même. Car la situation de la Nouvelle-Calédonie est particulière avec l'Accord de Nouméa et c'est ce particularisme qui justifie leur importance.* » Ainsi l'État pourrait continuer à financer les compétences régaliennes qu'elle conserverait en cas de maintien dans la France, mais pourrait décider de ne plus financer les compétences déjà transférées comme l'enseignement. (...)

Qu'advient-il des avantages sociaux en cas d'indépendance ? « *Actuellement, une petite part du système social est financée par la France. Si le nouvel État veut conserver son système social, il faudra qu'il trouve de l'argent. Tout est une question de choix de société.* » ■



« Nous ne renoncerons jamais à l'accession à la pleine souveraineté » rappelle Paul Néaoutyine, qui l'un des signataires de l'Accord de Nouméa.

Le Pays : Depuis trente ans, de nombreuses compétences ont été transférées par la France à la Nouvelle-Calédonie, quelles seraient les conséquences économiques et sociales du transfert des compétences régaliennes qui permettraient l'accession du pays à sa pleine souveraineté ?

Paul Néaoutyine : dans toutes les situations de décolonisation avec la France, il y a toujours eu une période de transition. Si le oui l'emporte, il n'y aura pas de rupture immédiate. Dans cette période, le dispositif existant restera en place, y compris pour les compétences régaliennes. A la date convenue avec la France, il y aura la proclamation de l'indépendance. Comment exercerons-nous les compétences régaliennes ? Avant la première consultation, un groupe de travail mis en place par l'État avait été chargé de ce sujet-là, qui a fait intervenir des experts. Mais le chantier du dialogue n'a pas abouti car les loyalistes ont quitté les discussions. En cas de victoire du oui, comme on ne leur a jamais demandé de partir, il faudra bien qu'on intègre également les partisans du non. Deux ans après, il n'y a pas eu d'avancée dans les discussions. Nous avons également demandé à l'État, organisateur de cette consultation, qu'il puisse communiquer sur ce qui se passerait dans le cas de la victoire du oui ou du non. Lors du dernier Comité des signataires, nous avons convenu de réunions bilatérales, bien que les loyalistes ne soient pas favorables à cette démarche qu'ils considèrent comme

Le processus de l'Accord de Nouméa est irréversible...

favorable aux indépendantistes. Fin janvier début février, nous, l'Uni, avons eu une réunion avec le Haut-Commissaire qui de son côté attendait des directives de Paris. L'Union calédonienne était également prête à une première rencontre. Les délégations loyalistes n'avaient pas donné signe de vie... Puis, il y a eu la crise de la Covid et ensuite la nomination d'un nouveau Premier ministre. Avec le nouveau ministre des Outre-mer Sébastien Lecornu qui est déjà venu ici avec le président Macron et avec le Premier Ministre, nous avons eu juste un contact téléphonique. Il s'est excusé de ne pas pouvoir se déplacer. J'ai réexpliqué notre démarche et indiqué que l'UNI a pris en compte les interrogations des gens pour préciser le projet proposé pour le « oui ». Nous avons déjà travaillé sur une dizaine de dossiers. De leur côté, il faut que les porteurs du « non » expliquent également ce qu'ils proposent pour le pays. Car le processus de l'Accord de Nouméa est irréversible et le pays est déjà pratiquement indépendant...

Le Pays : En 2018, les transferts de l'État vers la Nouvelle-Calédonie s'élevaient à 150 milliards aux dires de certains économistes, comment la Nouvelle-Calédonie pourrait-elle se passer de ces apports financiers ?

PN : Je ne sais pas quel est le chiffre exact correspondant aux transferts. Ce que je sais, c'est qu'en cas de victoire du oui, il n'y aura pas de rupture dans l'économie pendant la période de transition et au-delà. Lors de la précédente consultation, les autorités compétentes ont constaté que les transferts de capitaux avaient augmenté. Nous leur avons demandé quelles dispositions ils prenaient pour éviter que cela se reproduise. En plus de la lutte contre la fuite des capitaux, il est également possible de réactualiser le dispositif fiscal, en revoquant les niches fiscales par exemple, ces niches fiscales aménagées pour

protéger certains intérêts... L'économie calédonienne produit plus que ce qu'il faut pour combler les transferts de l'État.

Si nous accédons à la pleine souveraineté avec partenariat comme nous le souhaitons, nous établirons des accords bilatéraux non seulement avec la France mais avec d'autres pays, selon des accords gagnant-gagnant. Et nous poursuivrons avec la doctrine nickel...

Le Pays : A propos de nickel, pouvez-vous redéfinir en quoi consiste la doctrine nickel portée par la province Nord ? Pouvez-vous également nous éclairer sur la question de la dette de KNS qui a fait le gros titre du quotidien local récemment ?

PN : Autrefois, les ressources naturelles appartenaient à ceux qui s'en emparaient, qui se les approprièrent. Aujourd'hui, elles représentent un capital naturel qui appartient au pays et à ses populations, qui doivent bénéficier de la valorisation de son exploitation. C'est en tous cas comme ça que nous entendons les choses. Lorsque nous avons négocié avec nos partenaires industriels, Falconbridge au départ, POSCO ensuite, et plus récemment avec des opérateurs en Chine, nous avons fait valoir le fait que nous voulions sortir d'une économie de comptoir, pour être associés au capital et bénéficier des retombées de la valorisation du minerai, et pas seulement des emplois. Notre doctrine nickel s'adosse à ce concept. Pour KNS, certains ne veulent toujours pas comprendre qu'en contre-valeur de nos titres miniers, nous détenons 51% des parts au capital de la société. Notre partenaire, sur la base d'un pacte d'actionnaire, porte toutes les études d'ingénierie pour aboutir au choix du procédé industriel, pilote la construction qu'il a financé, y compris les surcoûts. Il préfinance la totalité de l'investissement. Le coût de l'investissement supporté

par Glencore s'élève à 8 milliards de dollars US. L'usine vise une production nominale de 54 000 tonnes de ferronickel annuelles, et à ce stade, nous en sommes à 28 000. Dans nos accords, il est précisé que nous rembourserons nos 51% sur une usine qui fonctionne à pleine puissance. A aucun moment, la province Nord ne s'est endettée. Et les comptes de la province Nord sont d'ailleurs régulièrement contrôlés par la Cour des comptes. Il faut aussi rappeler que sur les 1000 milliards de F CFP de l'investissement, 445 milliards de F CFP ont été dépensés pour la construction avec des retombées locales.

Dans la SPMSC (Société de participation minières du Sud calédonien) à travers laquelle les provinces sont entrés au capital de Goro à hauteur de 10% aujourd'hui dilué à 5% en raison du surcoût de la construction, la province Nord a acquitté sa quote-part sur fonds propres. La province Nord ne s'est pas endettée au contraire des deux autres provinces pour lesquelles le coût de la charge de la dette a augmenté...

A travers la doctrine nickel que la province Nord porte, nous nous opposons à l'augmentation des autorisations d'exportations de minerai. Il faut savoir que ce volume dédié à l'export est ainsi devenu très supérieur au volume transformé localement. La Nouvelle Calédonie a donné des titres gratuitement à la SLN qui utilise aujourd'hui un procédé obsolète. 54% des titres miniers reconnus du pays lui appartiennent. Et dans le Sud, 100% des titres miniers de Goro appartiennent à VALE. Et l'offre de vente de VALE concerne également ces titres miniers : le repreneur prendra également ces titres miniers !

Dans nos négociations, dans le cadre de la doctrine nickel porté par la province Nord, avec Falconbridge pour notre pacte d'actionnaire, puis avec POSCO, et ensuite YICHUAN, nous valorisons nos titres miniers pour détenir 51% du capital de la joint-venture. Ces titres ne sont pas nantis, et une clause de non-dilution est actée...

Le Pays : Vous défendez également le concept de fonds souverain ?

PN : Tout comme le concept de capital-nature, celui de fonds souverain est à la mode. Les pays émergents qui arrivent à s'en sortir sont ceux qui ont réussi à mobiliser des fonds et à les placer dans des fonds souverains. Souverain veut dire indépendant. Avant qu'un pays soit indépendant, la solution est l'économie mixte qui permet au public de détenir 51% d'une société de droit privé. C'est l'État qui a nous a incité à créer la SOFINOR au début de la provincialisation, auparavant, nous n'avions pas de société d'économie mixte en province Nord...

J'ai beaucoup voyagé pour voir comment les choses se passent ailleurs. Je suis allé jusqu'en Afrique du Sud. Dans beaucoup de pays qui sont d'anciennes colonies, le code minier est resté colonial. Les titres miniers continuent à appartenir aux puissances coloniales avec des relations d'exclusivité avec les multinationales qui étaient en place. Une oligarchie locale se met en place, les richesses sont placées off-shore et les populations locales ne bénéficient pas des retombées.

Le Pays : Dans l'esprit de nombreux loyalistes, les liens maintenus avec la France protégerait le pays des appétits de la Chine, très présente dans la région par exemple au Vanuatu, quel est votre point de vue sur cette question ?

PN : La Chine est devenue un concurrent pour les pays occidentaux sur les marchés mondiaux. La Chine a développé sa propre stratégie pour les besoins de sa population. Dans le Pacifique, la présence de la Chine a progressé en 2019, la plupart des pays ont reconnu la Chine. Jusque-là, c'était surtout la stratégie taïwanaise qui prévalait.

La Chine arrive après tout le monde. Elle vient en concurrence avec les chasses gardées des anciennes colonies. Les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne se sont désengagées. La Chine est-elle prédatrice comme les grandes puissances occidentales ? La Chine négocie lorsqu'elle est intéressée par des ressources. Elle propose des aides au développement, des financements à des taux préférentiels,

moins chers que les opérateurs occidentaux. Mais ils n'ont le contrôle d'aucune économie locale.

Nous avons déjà négocié avec un opérateur chinois sans être indépendant, nous lui avons imposé d'entrer au capital d'une société comme nous l'avons fait avec les autres associés auparavant à 49%...

Le Pays : Vous avez salué le quarantième anniversaire de l'indépendance du Vanuatu, évoquant le développement sans précédent du pays pendant ces années, pouvez-vous nous préciser votre point de vue qui va à l'encontre de tous les commentaires habituels ?

PN : Le Vanuatu est parti de très bas et contrairement aux idées reçues, il a connu un développement sans précédent ces quarante dernières années, multipliant son produit intérieur brut (PIB) par neuf depuis 1980. Selon un indice d'un organisme international, il est considéré comme l'un des pays les plus heureux au monde... Nous comptons bien continuer à développer les relations entre nos deux pays. Aujourd'hui, ceux qui ont quitté le Vanuatu au moment de l'indépendance y retournent pour investir là-bas car c'est aujourd'hui un paradis fiscal. Et certaines sociétés ne participent pas à l'économie du pays, elles domicilient juste leur siège social au Vanuatu pour bénéficier des avantages fiscaux.

Le Pays : Craignez-vous un regain de tensions à l'approche du référendum ?

PN : Au site « Médiapart » qui me posait la même question en 2018, je répondais alors que nos organisations indépendantistes ne sont pas créatrices de tensions. Nous ne renoncions jamais à l'accession à la pleine souveraineté ! Mais attention, si les non-indépendantistes jouent les prolongations, ils fabriqueront des générations radicalisées. Et attention aux déséquilibres. Si au lieu d'un meilleur partage des richesses, les inégalités perdurent, les jeunes considéreront que nous, les vieux, n'avons pas tenu notre parole, ou que nous nous sommes. ■

« Une Calédonie plus autonome et plus émancipée, mais française »

Le Pays : Quelle est votre vision pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie ?

Sonia Backes : Mon projet pour la Nouvelle-Calédonie repose sur une ambition forte et des principes fondamentaux : la paix, la démocratie, le progrès, le développement, le respect. Et ma conviction, que partage une majorité de Calédoniens, est que c'est la France qui assure la solidité de ces piliers sur lesquels repose notre avenir. Une fois cela posé, nous devons réfléchir à la manière de faire évoluer la Nouvelle-Calédonie sur tous les plans. En effet, juger que l'indépendance est un saut risqué dans l'inconnu à l'heure où le monde se mondialise et se fragilise comme le prouve l'affaire du coronavirus, ne nous exonère pas de vouloir changer les choses. Le NON, ça n'est pas l'immobilisme ou le statu quo, bien au contraire. Le NON est une vision d'avenir. Et nous ne partons pas de rien, la période de trente ans d'accords que nous venons de vivre nous a offert un cadre et montré qu'il n'y a pas d'avenir si nous ne vivons pas et ne travaillons pas ensemble, quelles que soient nos origines et nos orientations politiques. Forts de cette certitude, les uns et les autres, nous allons devoir surmonter les obstacles que constituent les référendums qui nous opposent, pour ensuite nous retrouver pour proposer et bâtir ensemble le nouveau visage de la Nouvelle-Calédonie. Évidemment, l'avenir sera fonction de ce qu'auront décidé les Calédoniens. C'est-à-dire que si le 4 octobre prochain, comme je le crois, une majorité se prononce à nouveau en faveur du maintien dans la France et dit NON à l'aventure de l'indépendance, nous construirons une Nouvelle-Calédonie, qui à vocation à être plus autonome et plus émancipée, mais française. La tentation de « voler » ou de contourner le résultat des urnes référendaires serait



de faire prendre l'épouvantable risque de ruiner tout ce qui a été construit depuis trois décennies. Ma vision d'avenir, c'est aussi celle de l'identité calédonienne qui permet la reconnaissance de toutes les cultures, sans la domination de l'une sur l'autre, selon les principes de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. Ma conviction pro-

Nous sommes Calédoniens, nourris de nos histoires et de nos mémoires, et Français, riches d'une culture et d'une civilisation.

fonde est que notre épanouissement est lié à ce que nous sommes Calédoniens, nourris de nos histoires et de nos mémoires, et Français, riches d'une culture et d'une civilisation. Être Français, ça n'est pas être moins Calédonien.

Le Pays : Sur le plan institutionnel ?

SB : Il est évident à tous que nos institutions, dont l'originalité doit être conservée, sont appelées à évoluer, d'une part pour les rendre plus efficaces et d'autre part, pour qu'elles

soient la parfaite illustration du paysage politique calédonien. Je milite pour que les compétences des provinces soient élargies. Les provinces, outil majeur du partage politique, doivent être maintenues, mais il faut accroître leurs capacités d'action dans de nombreux secteurs, au profit des populations qu'elles administrent directement. Au-delà de cela, la démocratie en Nouvelle-Calédonie s'exprime de façon unique au sein de la République française, puisqu'elle permet à la minorité issue des urnes d'être partie prenante dans la gestion des institutions. Ce système n'existe nulle part ailleurs dans notre République. Sans en renier le principe vertueux, il a néanmoins montré ses limites dont la principale est d'avoir rogné l'efficacité des institutions. Je plaide pour faire évoluer le fonctionnement du gouvernement vers un système permettant à la majorité issue des urnes de mettre en œuvre la politique pour laquelle elle aura été élue. De la même manière, il faut revoir le poids électoral des provinces qui conduit le Congrès à ne pas être aujourd'hui l'exacte représen-

tation du vote des Calédoniens. Instance dédiée à la coutume, le Sénat coutumier peut voir son rôle confirmé sans pour autant qu'il se substitue aux institutions élues ou au pouvoir politique. Les messages unanimes de soutien qui ont suivi le récent incendie criminel dont a été victime l'institution démontrent que le sénat coutumier a gagné sa place et sa légitimité au sein du paysage institutionnel calédonien. Cependant, il doit, à mon sens, demeurer consultatif en ce qu'il ne parle pas au nom de tous les Calédoniens. Mais il n'y a pas d'avenir institutionnel possible sans la refonte de la citoyenneté. Le temps de la citoyenneté fermée et basée sur l'exclusion, qui contient en elle les germes d'une différenciation ethnique, est révolu. Notre citoyenneté, cet acquis de l'accord de Nouméa, n'a de force et d'avenir que si, selon des critères définis en commun, elle offre à ceux qui ont choisi la Nouvelle-Calédonie pour y vivre, y travailler et parfois même y mourir, d'être reconnu en tant que Calédoniens et de participer à la vie politique et sociale de la Nouvelle-Calédonie. Il va de soi que je suis opposée à la transformation de la citoyenneté en nationalité.

Le Pays : Sur le plan économique ?

SB : Je suis convaincue qu'il n'y a pas de possibilité de voir évoluer notre système économique s'il n'y a pas de révision de ce système profondément inégalitaire qu'est la clé de répartition. On le sait, et la crise de la Covid-19 nous en a encore administré la preuve, la puissance publique est le moteur de l'économie calédonienne. Or en province Sud, elle n'en a pas les moyens dès lors qu'elle subit un traitement qui handicape son action. Il y a trente ans, pour contribuer au rééquilibrage, il a été accepté que les provinces Nord et Îles bénéficient davantage que le Sud des ressources fiscales locales et des aides de l'État. Mais le rééquilibrage, dont il faudra dresser le bilan, n'a pas empêché l'exode des populations et la province Sud finance désormais les besoins de 75% des Calédoniens, sans en avoir les moyens. Ce système injuste, dont

souffrent les ¾ de la population calédonienne, n'est plus tenable. Dans le même temps, il faut revoir notre

Je suis opposée au socialisme mais je crois aussi à un meilleur partage des richesses et à une économie de marché organisée.

modèle économique. Je suis opposée au socialisme que l'indépendance entend mettre en œuvre en Nouvelle-Calédonie, mais je crois aussi à un meilleur partage des richesses et à une économie de marché organisée. La crise sanitaire qui a frappé le monde a montré combien nous avons besoin d'une production et d'une économie locales générant richesse et emploi. Il faut les faire évoluer de manière à assurer plus efficacement l'autosuffisance de la Nouvelle-Calédonie, tout en améliorant le pouvoir d'achat des Calédoniens et en contrôlant mieux les prix. Cela passe aussi par une refonte de notre fiscalité. Assurer l'avenir de notre jeunesse demeure la priorité. Nos jeunes qui se forment ici ou ailleurs en France et dans le monde, doivent être assurés d'un avenir chez eux en Nouvelle-Calédonie. Quelle responsabilité ! C'est cela qui doit être le moteur de notre réflexion sur l'avenir économique. Parallèlement, bien qu'il faille trouver des alternatives au nickel, cette ressource demeure pour des années encore, le poumon économique de la Nouvelle-Calédonie. L'idée que nous rendions le monde meilleur en prenant le contrôle des industries métallurgiques est un leurre. En revanche, nous devons assurer la pérennité des usines dont le départ ou la fermeture constituerait une catastrophe économique et sociale dont la Nouvelle-Calédonie ne se remettrait jamais.

Le Pays : Sur le plan social ?

SB : Ce qui fonde la société calédonienne en matière sociale, c'est la solidarité. Ce sont nos anciens qui ont porté cette valeur, à nous de nous en montrer les dignes héritiers. Il faut rappeler un point essentiel : les Calédoniens bénéficient d'un système

social unique en Océanie et que les pays voisins, Australie et Nouvelle-Zélande comprises, et en particulier les états de l'arc mélanésien, nous envient. Et sur ce point, nous savons tous que sans la France, le futur de ces systèmes sociaux est très largement compromis. Avec la France, la Nouvelle-Calédonie a su mettre en œuvre des dispositifs que l'on peut certes améliorer, mais dont bénéficient les plus démunis d'entre nous et qui protègent nos anciens et ceux des nôtres les plus fragiles. La question est donc bien de savoir si l'on prend ou non le risque de voir se dégrader notre mode de vie social. C'est aussi à cet enjeu-là que répond le vote NON du 4 octobre.

Le Pays : Sur le plan environnemental ?

SB : Cette question dépasse les clivages politiques et c'est ensemble que nous avons pris conscience de la nécessité de protéger notre environnement. Si nous avons sans doute quelque peu tardé, il n'est pas trop tard pour construire une politique environnementale ambitieuse. J'estime nécessaire que la préoccupation environnementale irrigue toutes nos politiques publiques et que la protection de notre environnement devienne une cause calédonienne, y compris, mais en concertation, en édictant des réglementations plus strictes encore, notamment dans le domaine minier et industriel. Il y a beaucoup de choses à faire dans le

J'estime nécessaire que la préoccupation environnementale irrigue toutes nos politiques publiques.

domaine de la transition énergétique, dans celui du recyclage, de la gestion des déchets, dans la mobilité, dans le reboisement, le désengrèvement des cours d'eau, dans la gestion de l'eau et dans bien d'autres secteurs encore. Si nous n'avons pas cette ambition au cœur, et si nous ne pouvons plus compter sur l'appui de la France et de l'Europe, nous ne parviendrons pas à relever ces défis. ■

Familles d'accueil : la province Nord prend le relais

Au cours du mois d'août, la province Nord a mis un terme à la convention qui la liait avec l'association Familles d'accueil « *Prendre un enfant par la main* » et proposé à ces familles de traiter directement avec la collectivité. Une décision prise dans l'intérêt des enfants, alors que l'association, sollicitée depuis 2019, n'avait pas répondu aux demandes d'explications de la collectivité sur son bilan financier.

Les enfants qui ne peuvent plus rester dans leur famille en raison de violences, de mauvais traitements ou d'autres difficultés dans la famille peuvent être confiés sur décision de justice à la province Nord. A travers le service de l'Aide à l'enfance de la province Nord, l'enfant est alors placé soit en famille d'accueil pour les plus jeunes, soit en foyer, notamment à la Maison de l'enfance de la côte Ouest (la Meco). Depuis plusieurs années, l'association Familles d'accueil « *Prendre un enfant par la main* » gère dix familles d'accueil, qu'elle a pris elle-même l'initiative, ces dernières années, de salarier. Courant 2019, la directrice a démissionné. L'association se trouve actuellement sans direction, sans secrétariat et sans permanent. Reste un conseil d'administration avec un bureau, qui a été sollicité plusieurs fois par la province Nord en 2019 pour donner des explications sur certaines dépenses inscrites dans le bilan financier. « *Toutes les questions que nous avons posées à l'association sont restées sans réponse. Pourtant,*

nous sommes tenus de rendre compte de l'utilisation de l'argent public » explique Gisèle Hmakone, secrétaire générale adjointe à la province Nord. « *Nous souhaitons maintenir la qualité du service public tout en sécurisant d'un point de vue juridique ce dispositif d'aide à la population.* »

On se souvient que le président de la province Nord a été condamné pour « *favoritisme* » dans une affaire concernant le transport des enfants handicapés, alors qu'il s'agissait d'assurer un service à la population qui faisait défaut. Cette mise en cause a conduit la collectivité à faire le point sur toutes ses interventions. « *Les compétences dans ce secteur sont partagées entre la Nouvelle-Calédonie qui est en charge de l'organisation et l'administration des services de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse et l'État pour la partie judiciaire* » poursuit Gisèle Hmakone.

Un dispositif transitoire

Par convention, la Nouvelle-Calédonie a confié le placement en famille d'accueil à la province Nord. « *Jusqu'ici, la province Nord prenait en charge financièrement le placement de ces enfants, dépense qui était compensée partiellement par la Nouvelle-Calédonie.* » Cette stratégie est aujourd'hui remise à plat.

« *Au mois de juin, nous avons reçu les familles d'accueil à la province Nord. Nous leur avons indiqué que le partenariat avec l'association Familles d'accueil « Prendre un enfant par la main » allait cesser. Nous leur avons proposé un dispositif transitoire de juin à décembre, le temps de revoir la stratégie globale.* » Quatre familles



« *Toutes nos questions à l'association sont restées sans réponse* » indique Gisèle Hmakone, secrétaire générale adjointe de la province Nord.

d'accueil ont déjà fait parvenir leur relevé d'identité bancaire à la collectivité qui va prendre le relais. « *Dès réception de leur accord et de leur relevé bancaire, les paiements des indemnités seront déclenchés, des indemnités fixées selon le forfait journalier défini par une délibération de la province Nord.* »

La situation concerne actuellement quatorze enfants qui sont placés dans dix familles d'accueil. « *Notre priorité reste l'intérêt des enfants* » souligne la secrétaire générale, qui a reçu les syndicalistes du Front de lutte sociale mobilisés devant les commerces mi-août pour récolter des denrées pour les familles d'accueil, une façon aussi de faire pression sur la collectivité. Gisèle Hmakone les a assurés du fait que la province Nord irait jusqu'au bout de la démarche. ■



Les enfants sont placés en famille d'accueil pour les plus jeunes, les autres sont accueillis à la Meco, la Maison de l'enfance de la côte Ouest.

« *Fin mal géré* » : questions autour d'une consultation

Après le succès de « *Fin mal barrés* », Jenny Briffa poursuit l'aventure avec « *Fin mal géré* », un one-man show interprété cette fois-ci par l'acteur calédonien Stéphane Piochaud. Le public a été conquis !



Stéphane Piochaud incarne le cousin de Michèle Wobama, héroïne de « *Fin mal barrés* », la précédente pièce du même auteur. Pour le deuxième référendum, il est confronté à la même question : oui ou non ? (Photo Céline Marchal)

« **O**n est tous comme les arbres, nourris par la terre kanak » : Jenny Briffa présente la coutume à la chefferie de Netchaot, tribu de Koohné. Après avoir fait salle comble la veille au complexe culturel de Koohné à l'invitation de la médiathèque Bernheim, le spectacle est présenté pour la première fois en tribu, à l'initiative de l'équipe du centre culturel Pomémie. L'auteure qui se tient à côté du comédien Stéphane Piochaud, est manifestement émue. Elle s'excuse par avance de tous les propos qui pourraient choquer l'auditoire.

La légitimité en question

Les enfants qui se sont installés dans les premiers rangs, rient fort dès l'apparition de l'acteur, seul en scène dans un décor minimaliste. Dans l'assistance, certains ont déjà vu la pièce une fois, voire deux. « *Cela fait*

du bien de se moquer un peu de nous-mêmes, d'analyser la situation sur le ton de la dérision... » souligne une spectatrice venue voir le spectacle pour la troisième fois en deux jours ! Le cousin de Michèle Wobama, héroïne de « *Fin mal barrés* » interprétée par Maïté Siwene est à son tour confronté à la question posée par le deuxième référendum : faut-il voter pour le oui ou pour le non à l'accession à la pleine souveraineté ? Faut-il voter comme le voudrait son père indépendantiste ou comme sa mère loyaliste ? « *Jenny Briffa a écrit ce texte spécialement pour moi car Maïté Siwene n'était pas disponible pour une suite... Avec moi qui suis blanc malgré des origines kanak, avec une arrière-grand-mère de Tiwaka, elle peut ainsi aborder la question de la légitimité...* » Et l'acteur d'évoquer sur scène le fait qu'il a plusieurs fois rêvé d'être noir, d'avoir « *ce bouclier magique* » qui lui permettrait de ne jamais s'entendre dire : « *t'es pas chez toi...* » Un sentiment mis en balance avec la souffrance de son père kanak. Celui-ci lui rappelle la stigmatisation dont il est parfois

l'objet, se sentant dans certaines situations le « *kanak de service* »... « *Peut-on préférer un racisme à un autre ?* » interroge le personnage.

Une création au temps du confinement

Joué à guichets fermés à Nouméa, « *Fin mal géré* » a également été accueilli avec beaucoup d'intérêt dans le Nord. Dans l'assistance, l'auteure Jenny Briffa semblait curieuse de l'accueil réservé à son travail. Et ses éclats de rire se mêlaient à ceux du public. « *Stéphane arrive toujours à me surprendre dans son interprétation !* » A la fin de la représentation, l'auteure et l'acteur ont raconté les circonstances particulières de la création de ce spectacle, pendant la période de confinement, avec un metteur en scène resté à distance, en métropole. Les répétitions se sont souvent prolongées tard dans la nuit... Après Netchaot, « *Fin mal géré* » a poursuivi sa tournée dans différentes communes du pays. Avec partout, beaucoup de succès ! ■



Jenny Briffa, l'auteure de « *Fin mal géré* » et le comédien Stéphane Piochaud, présentent une coutume au chef de Netchaot, André Waru avant le spectacle dans cette tribu de Koohné. La première représentation en tribu.

Faire reconnaître et indemniser un préjudice corporel

Victime d'un accident ou d'une agression, vous gardez des séquelles physiques ou psychologiques. Comment faire reconnaître le préjudice que vous subissez et vous faire indemniser ? Quelques conseils.

Le dommage corporel est une atteinte plus ou moins importante du corps, qui peut être occasionnée par un accident de la circulation, un accident du travail, des violences ou encore un accident domestique (appelé aussi accident de la vie). Il peut aussi s'agir d'un accident impliquant plusieurs victimes comme une catastrophe naturelle, un attentat, ou une contamination (amiante, pollution des sols, affaire du sang contaminé ...).

En droit administratif, la question du préjudice corporel peut aussi intervenir s'il y a un accident lié à des travaux publics ou à l'exécution d'un contrat administratif.

Pour qu'un dommage corporel soit reconnu par les tribunaux ou les assurances, il est indispensable que la personne prouve l'existence d'un lien entre le dommage corporel et l'accident.

A partir de là, le préjudice subi doit être évalué par un médecin expert qui en mesurera l'étendue.

Un avocat compétent en matière de préjudice corporel chiffrera l'indemnisation due à la victime en fonction de l'expertise et de la situation personnelle de la victime.

Les assurances et les fonds de garantie

Beaucoup d'activités à risque impliquent une obligation légale d'assurance par celui qui la pratique : c'est le cas pour la circulation des véhicules, pour les activités minières, les activités médicales....

Certaines situations sont gérées directement et automatiquement par un fonds de garantie : les victimes d'accidents de la circulation sont indemnisées par ce fonds de garantie lorsque le véhicule impliqué n'est pas assuré, tout



comme les victimes de violences, les victimes d'attentat ou d'actes de terrorisme lorsque le mis en cause

est insolvable.

Dans d'autres situations, comme pour les accidents domestiques, toute personne peut souscrire librement un contrat d'assurance avec une garantie « accidents de la vie » qui couvrira les accidents à la maison ou lors de l'entretien du jardin ou du terrain (chute, brûlure, etc.) ainsi que les accidents de chasse, ou les erreurs médicales. Cette assurance est très utilisée en province Nord, notamment compte tenu de l'absence d'obligation d'assurance pour la chasse.

La présence de fonds de garantie ou d'assurances permet de garantir à la victime l'indemnisation de son préjudice. A défaut, la victime se trouve souvent face à un débiteur insolvable, qu'il soit l'auteur de l'infraction ou du fait à l'origine des blessures.

Des spécificités propres à chaque type d'accident

Il existe différentes spécificités liées à certains types d'accidents, par exemple :

- Les victimes d'accidents de la circulation, c'est-à-dire les passagers, les piétons ou les cyclistes sont toujours indemnisées de leur préjudice, à l'exception du conducteur responsable.
- En droit du travail, une action en reconnaissance du caractère inexcusable de la faute de l'employeur doit être intentée dans un délai de deux ans après l'accident.

Les victimes indirectes

Les personnes qui ont perdu un proche subissent un préjudice d'affection indemnizable qui correspond aux souffrances morales subies suite à la perte du parent. Ce préjudice peut être accompagné d'un préjudice économique lorsque la victime directe partageait le même foyer que les victimes indirectes (concubin, conjoint, enfant notamment) et que la victime directe contribuait financièrement à faire vivre le foyer (salaire, travail aux champs).

Le préjudice subi et son indemnisation

La procédure d'indemnisation en matière de préjudice corporel est spécifique, en ce qu'il s'agit d'évaluer les conséquences du fait à l'origine des atteintes à l'intégrité corporelle de la victime, mais aussi les conséquences financières et économiques de cet acte.

Pour cela, il est nécessaire, surtout lorsque les blessures sont graves, de faire appel à un médecin expert qui va évaluer le préjudice subi sous ses différentes formes, à savoir par exemple les souffrances endurées, le préjudice esthétique (cicatrices), le préjudice professionnel, les besoins d'adaptation du véhicule ou du logement, les besoins d'assistance en tierce personne, ou encore le préjudice d'agrément, c'est-à-dire à l'impossibilité de pratiquer les loisirs.

Une fois le préjudice médicalement constaté et évalué par le médecin expert, l'avocat devra le chiffrer pour permettre à la victime d'obtenir la réparation la plus juste et complète du préjudice subi.

En plus du médecin généraliste expert, il peut être fait appel à un ergothérapeute, à un architecte (pour le logement adapté), ou à tout spécialiste utile, comme un ophtalmologiste pour toute atteinte à la vision.

La victime pourra être assistée de son médecin conseil et de son avocat lors de l'expertise pour l'assister et l'aider à appréhender les enjeux de ce rendez-vous d'expertise et y répondre au mieux. ■

Rubrique proposée par Maître Samuel Bernard - Avocat à la Cour.
Tél. : 47.30.37 Koné

Le « club climat » pour débattre des solutions

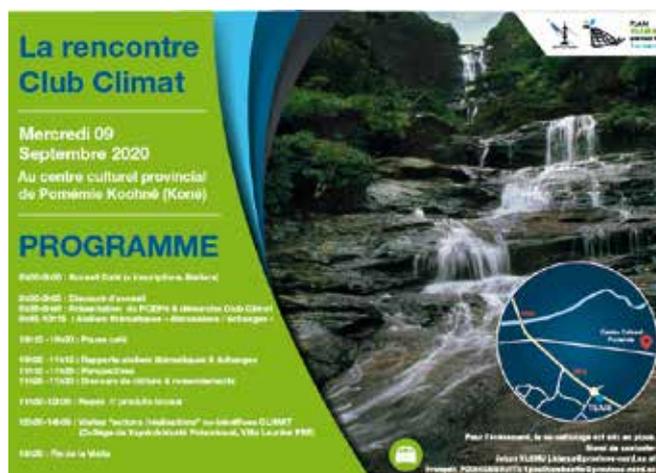
Afin d'anticiper le changement climatique, la province Nord a élaboré son « Plan climat énergie » et créé une structure participative baptisée « Club climat ». Celui-ci se réunira le 9 septembre à Koohnê au centre culturel Pomémie. La matinée de débat est ouverte à tous.

En septembre 2019, la province Nord a restitué aux personnes qui avaient collaboré à l'élaboration de son Plan climat énergie le travail mené pendant deux années. Ce plan vise à diminuer les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie. Le « club climat » a été lancé à cette occasion, dans la même démarche participative que celle qui avait présidé à l'élaboration du Plan. Il se réunira pour la première fois le 9 septembre à Koohnê, au centre culturel Pomémie. La journée est ouverte à tous. Favoriser l'échange est en effet l'un des objectifs de cette nouvelle entité. La matinée est organisée en ateliers autour des six thématiques :

- résidence et tertiaire, c'est-à-dire tout ce qui concerne l'habitat,
- agriculture, pêche, aquaculture et sylviculture
- transport, mobilité
- mines et métallurgie
- adaptation au changement climatique
- gouvernance et actions transversales

« Nous avons convié l'ensemble des acteurs, communes, associations, industriels... qui ont participé à l'élaboration du Plan climat énergie » indique Samuel Tiavouane, chargé de mission à la province Nord. « Des acteurs externes comme les services du gouvernement, l'agence calédonienne de l'énergie ou l'Ademe sont également attendus. » L'objectif est de se faire rencontrer les acteurs d'un même secteur pour permettre les échanges. « Mettre en lien les actions et les moyens... » précise Samuel Tiavouane.

Les six thématiques proposées le 9 septembre reprennent celles qui structurent le « Plan énergie climat » de la province Nord, thématiques qui se déclinent ensuite en 18 axes et 63 actions. L'accueil est prévu à partir de 7h30. En début d'après-midi, les participants seront conviés à une visite sur le terrain, visite du collège de Païamboué et visite d'un lotissement à Pouembout, lauréat d'un concours de construction bioclimatique. ■



« Identités en dialogue » au « pays du non-dit »

Un échange a été organisé au centre culturel de Vook (Voh) avec Pascal Hébert, « militant décolonial », qui a fait part de l'expérience menée il y a quelques années à Nouméa sur « les identités en dialogue ». Une démarche issue d'une association israélienne, « The school for peace », l'école de la paix.

Il y a quelques années, un groupe de militants a pris l'initiative de faire venir à Nouméa une Israélienne, Manal Altamimi, psychologue et une Palestinienne, Tal Dor, sociologue. Toutes deux ont animé une session de trois jours intitulée « Identités en dialogue ». « Nous les avons rencontrées à Paris » explique Pascal Hébert, l'un des deux animateurs de l'échange. « Elles mettaient en pratique une méthode issue de l'École de la paix, « School for Peace », et nous étions étonnés de voir jusqu'où allaient leurs discussions. Elles mettaient vraiment tout sur la table. Alors qu'ici, on ne parle pas. » Au « Pays du non-dit », Pascal Hébert, en Nouvelle-Calédonie depuis plus de vingt ans et Pierre Welepa, métis de Maré, ont décidé de réunir à Nouméa un petit groupe de personnes engagées d'horizons et d'origines différents pour expérimenter cette méthode, avec la participation de Tal Dor et Manal Altamimi, venues en tant que « facilitatrices ». Les échanges lancés à travers des petits jeux (se classer en fonction du nombre de frères et sœurs supposés des uns et des autres, du nombre de voyages supposés des uns et des autres...) ont été très intenses et profonds. Riches d'enseignements. Ils ont conduit chacun à se remettre en question. Pour cette soirée au centre culturel de Vook, Pascal Hébert, l'animateur de l'échange, a regretté l'absence de son comparse retardé sur la route par un accident de la circulation. Pierre Welepa, actuellement coordonnateur de



Accueil coutumier au centre culturel de Vook. Un geste qui peut être partagé entre toutes les communautés, comme l'a observé Pascal Hébert, animateur de la soirée.

l'équipe du programme de santé Do Kamo au gouvernement, est arrivé juste au moment où le public sortait de la salle pour poursuivre la discussion dans le patio du centre culturel... Des discussions qui se sont prolongées un bon moment.

Former des facilitateurs

En début de séance, Pascal Hébert a donné plusieurs références d'ouvrages tels que « Portrait du colonisé précédé du portrait du colonisateur » d'Albert Memmi, écrivain d'origine tunisienne ou ceux de Frantz Fanon, médecin psychiatre originaire de Martinique. Une façon de rappeler que dans un contexte de décolonisation, il faudra du temps pour établir un dialogue d'égal à égal entre les individus. « On n'a pas tous le même chemin

à parcourir pour aller à la rencontre de l'autre » a souligné Pascal Hébert. Il a donné l'exemple d'un jeu de Monopoly où les règles du jeu, les cartes que chacun aurait au départ ne seraient pas les mêmes pour tous. Un parallèle évocateur...

L'idée a été lancée de former des facilitateurs en Nouvelle-Calédonie pour organiser des sessions d'échanges sur le format « Identités en dialogue ». « La méthode ne cherche pas à juger, mais renvoie chacun au chemin qu'il a à parcourir pour aller à la rencontre de l'autre » a souligné l'animateur de la soirée, évoquant le fait que plus un grand nombre de gens auront fait « ce chemin d'émancipation par rapport à eux-mêmes », plus il sera possible de communiquer de façon vraie entre individus. « Pour créer une société plus juste et plus fraternelle. » ■

(NB : L'expression Pays du non-dit fait référence au titre d'un ouvrage de Louis-José Barbançon, historien, ouvrage récemment réédité.)

Cadres avenir : une nouvelle promotion sur le départ

Les Calédoniens de la 31^{ème} promotion du programme « *Cadres avenir* » ont pris le départ pour la métropole dans l'objectif d'acquérir de nouvelles compétences en reprenant leurs études. Parmi eux, sept sont issus de la province Nord.

Depuis trente et un ans, 1555 Calédoniens ont bénéficié du dispositif Cadres avenir qui leur a permis de monter en compétences. Cette année, sept personnes issues de la province Nord bénéficient de cette opportunité :

- José Brice Poithily est parti pour 36 mois de formation en licence et master énergies renouvelables à Tarbes.
- Waïé Poithily est inscrite en DUT carrières juridiques à Malo.
- Arnaud Song, quant à lui, sera également en DUT carrières juridiques mais en année spéciale, il est parti pour 10 mois à Villeta-neuse.
- Damaris Ulile intégrera une préparation pour le concours d'orthophoniste à Brest.
- Jeanne Naporea va se former à l'enseignement de la conduite et



Avant le départ, les Calédoniens de la 31^{ème} promotion de Cadres ont été reçu par le Haut-Commissaire Laurent Prévost. Ici, une partie des partants issus de la province Nord. (Photo NF)

de la sécurité routière pendant 8 mois à Bayonne.

- Maëlys Tchoeaoua suivra pendant 12 mois un parcours « commercialisation de produits et ser-

vices industriels » à Evry.

- Et enfin Antoine Reiss, journaliste à la télévision Calédonia, ira parfaire sa formation pendant 9 mois à Montpellier. ■

Le festival Ânûû rû âboro n'aura pas lieu

Les différentes autorités de la commune de Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) ont annulé toutes les manifestations cette année en raison de la crise sanitaire, et le festival de cinéma des peuples Ânûû rû âboro ne fait pas exception. Déception.



La quatorzième édition qui devait se tenir du 16 au 24 octobre n'aura pas lieu...
Triste nouvelle pour les amateurs de ce rendez-vous convivial autour du cinéma documentaire. Mais ce n'est que partie remise et les organisateurs donnent rendez-vous à leur public en 2021 !



Autour du gâteau d'anniversaire sont réunis tous les acteurs du projet. Un moment de fête pour se remémorer dix années d'initiatives diverses. (Photo JR. Néa)

L'écomusée de Voh a dix ans

Le dixième anniversaire de l'écomusée a été fêté en grande pompe avec de multiples activités pendant une semaine de festivités.

Il y a dix ans, à l'initiative de l'association Patrimoine et histoire de Voh, naissait l'écomusée du café dans la commune du cœur. Un établissement dédié à l'histoire du café, cette précieuse cerise qui a marqué plusieurs générations de Calédoniens. Pour célébrer cet anniversaire comme il se doit, toutes les énergies se sont fédérées pour proposer pendant une semaine, différents ateliers : tressage, couture, fabrication de produits ménagers etc... José Kabar, directeur de l'écomusée, proposait une visite « *de la cerise à la tasse* ». Un immense gâteau a été partagé le samedi, point d'orgue de la semaine de fête. ■



Tout au long de la semaine, différents ateliers ont été proposés au public. (Photo JR. Néa)



Une « maison tortue » en matériaux naturels a été construite par l'équipe du Conservatoire de musique. (Photo JR. Néa)



Les autorités coutumières de la tribu de Gatope ont montré leur implication dans la vie de l'écomusée. (Photo JR. Néa)

Journée du patrimoine : à l'écomusée également

Comme les années précédentes, le mois du patrimoine a été lancée par une journée commune aux trois provinces qui s'est déroulée cette année à l'écomusée du café de Voh. Au programme de la journée, des visites, des ateliers...



Des délégations des trois provinces se sont retrouvées à l'écomusée autour d'un thème commun : les femmes dans la culture du café. (Photo JR. Néa)



(Photo JR.Néa)



José Kabar, directeur de l'écomusée : toujours prêt à partager sa passion !
(Photo JR. Néa)



Des visites de site ont été proposées à Oundjo, à la tribu de Gatope et ici par Glenn Berranos sur son sentier botanique qui est également un site historique.
(Photo JR. Néa)

Travailler pour la paix

Depuis quelques années déjà, la paix a été au cœur d'un travail mené par les élèves des classes agricoles du lycée Michel Rocard à Pouembout. Un programme couronné cette année par le spectacle « *La fille qui court comme le vent* » présenté par Marie M.

Une légende au Japon veut que quiconque réalise mille grues en origami voie son vœu exaucé. Cet oiseau migrateur est emblématique du pays. La jeune japonaise Sadako, atteinte de leucémie après avoir été exposée au rayonnement radioactif de la bombe d'Hiroshima le 6 août 1945, s'était lancée dans cette entreprise. Un projet qu'elle n'a pas pu mener à terme, décédant en octobre 1955 à l'âge de 12 ans. Ses camarades de classe l'ont achevé pour que se poursuive le rêve de la jeune fille : « *que les enfants ne meurent plus de la guerre* ».

Le spectacle de théâtre poétique « *La fille qui court comme le vent* » de Marie M., présenté en juillet dans le foyer des jeunes du lycée Michel Rocard, évoque cette histoire. Il a fait écho pour les élèves au pliage des

origamis, travail auquel ils avaient été initiés l'année dernière par une intervenante extérieure, Claudine Wamytan.

Il y a quatre ans, le travail sur le thème de la paix avait débuté avec le visionnage du film documentaire, « *Tjibaou le pardon* » de Gilles Dagneau et la réalisation d'un tableau pour illustrer une charte éthique qui valorise les « *Accords Tolèques* », règles de vie définies par un certain docteur Miguel Ruiz.

Au lycée Michel Rocard, le travail autour de la paix va se poursuivre par l'écriture de slam sur cette thématique. Des slams, poésies déclamées, qui seront présentés lors de plaidoiries organisées au mois de septembre pour entraîner les jeunes à une nouvelle épreuve du bac : « *le grand oral* ». ■



Le spectacle de Marie M. a été présenté au lycée Michel Rocard dans la continuité du travail sur le thème de la paix.

Créations graphiques et publicitaires
en Province Nord

- Logos, charte graphique
- Plaquette, dépliant
- Affiche
- Magazine
- Publicité, calendrier
- Carte de visite
- Catalogue
- Panneaux
- Signalétique
- Véhicules

Tél. : 42.46.57 - Mob : 78.48.38
cleocreations@lagoon.nc - Poindimié

CléoCréations

Solitude, détresse, souffrance ?
Vous n'êtes plus seul-e
Parlons-en

Un.e professionnel.le à votre disposition 7/7j
du lundi au samedi : de 9 h à 1 h du matin
le dimanche : de 9 h à 13 h et de 17 h à 1 h du matin

Numéro gratuit
05 30 30

La syphilis sévit à nouveau

La syphilis est une infection sexuellement transmissible (IST) causée par une bactérie appelée *Treponema pallidum*. Elle se manifeste dans un premier temps par l'apparition d'un bouton, non douloureux sur le pénis, le vagin ou sur l'anus. On appelle cette ulcération un chancre. Si elle n'est pas traitée, la syphilis peut causer des problèmes de santé graves, touchant le cœur et le cerveau.

La syphilis est actuellement en recrudescence en Nouvelle-Calédonie. La seule protection efficace est l'utilisation de préservatif masculin ou féminin. La syphilis peut être transmise lors de relations sexuelles orales, génitales ou anales, avec un partenaire infecté. La syphilis lorsqu'elle n'est pas traitée peut aussi se transmettre de la mère à l'enfant pendant la grossesse.



Le deuxième stade de la maladie se caractérise par une éruption cutanée, souvent sur les mains ou le torse.

Quand consulter ?

Si vous avez eu une relation sexuelle non protégée, ou si vous constatez un bouton sur vos organes génitaux, consultez votre médecin ou votre sage-femme. La syphilis se dépiste par une simple prise de sang. La maladie se traite par des antibiotiques injectables, ils sont très efficaces. Il faut suivre le traitement jusqu'au bout et utiliser des préservatifs durant la durée du traitement. Il est essentiel que les partenaires soient traités en même temps afin de réduire le risque de re-contamination.

Les trois différents stades de la maladie

On décrit classiquement trois stades dans l'avancement de la syphilis. Dans le premier stade, une petite lésion ulcéreuse apparaît généralement au niveau des parties génitales (gland, lèvres, vagin ou col de l'utérus), du rectum ou parfois même au niveau de la bouche. Cette lésion, appelée également chancre, est souvent unique. Ce bouton disparaît généralement en

quelques semaines. Parfois, un bouton n'apparaît pas clairement.

Le deuxième stade est caractérisé par une éruption cutanée, souvent sur le torse ou les paumes des mains. Elle peut perdurer plusieurs semaines voire plusieurs mois. Puis les rougeurs se résorbent spontanément.

Plus tard, quelques années après la contamination, le troisième stade de la maladie se caractérise par des lésions de différents organes, en particulier du cerveau ou du système nerveux pouvant donner des méningites ou des atteintes oculaires. Ces atteintes sont graves et les séquelles sont importantes. A terme, il est possible de décéder de la syphilis.

En cas de doute sur les symptômes, n'hésitez pas à en parler à votre médecin ou votre sage-femme. ■

Rubrique proposée
par **Adrien Maigne - Sage-femme**
Dispensaires de Kaala-Gomen
Poum - Belep - CME de Koumac
Tel : 47.75.70

Les numéros utiles

Dispensaires

Dau ar (Bélep)	47 75 80
Canala	47 75 60
Hienghène	47 75 00
Kaala Gomen	47 75 70
Koohnê	47 72 50
Népoui	47 74 40
Ouégoa	47 74 80
Urgences CHN Pwêédi Wiimîa	42 66 66
Pwârâiriwâ (Ponérihouen)	47 75 30
Pweevo (Pouébo)	47 74 90
Pum (Poum)	47 74 70
Poya	47 74 30
Tuo-cêmuhi (Touho)	47 75 10
Vook (Voh)	47 74 60
Urgence CHN Koumac	42 65 15
Waa-Wi-Luu	47 75 40

Sages-Femmes libérales

Koohnê - Logie Karine	42 39 47
Koumac - Raymond Sylvaine	47 53 08
Poindimié - Élodie Marnas	71 49 80

Médecins libéraux

Koohnê - Dr Schlumberger	42 33 88
Koohnê - Dr Taleb	47 56 00
Koumac - Dr Forcin	47 58 55
Dr Roth-Heitz / Dr Giraud	47 57 58
Pouembout Centre médical Val Nindiah	
Dr Castel-Bawa	47 13 14
Dr Tarpinian cardiologue	47 33 99
Poya - Dr Baecke	42 53 83
Pwêédi Wiimîa - Dr Genevois	42 36 36
Dr Kiener Sabrina	42 72 18
Voh - Dr Plantegenet Patrice	42 34 32
Waa-Wi-Luu - Dr Nonnon	42 36 00

Infirmiers libéraux

Koohnê - Cabinet Carre/Leudet	
	47 35 46 / 78 82 02 / 78 13 14
Thierry Giraud	84 98 10
Pwêédi Wiimîa (Poindimié)	
	42 33 00 / 42 44 00 / 47 17 97
Waa-Wi-Luu	42 53 02

Dentistes

Cabinet dentaire de Koohnê	47 38 88
Koumac	47 67 40 / 47 62 76
Pwêédi Wiimîa	42 74 14
Pwëbuu	47 36 47

Pharmacies

Hienghène	47 30 30
Kaala Gomen	42 32 00
Koohnê	47 21 62
Koumac	47 59 60
Ouégoa	42 78 74
Pouembout (Mutualiste)	47 32 17
Pouembout (Pharmacie de)	41 94 41
Pwêédi Wiimîa	42 72 66
Pwârâiriwâ	42 78 00
Poya	47 10 81
Tuo-cêmuhi	42 80 00
Vook	42 48 01
Waa-Wi-Luu	42 50 50

Kinésithérapeutes

Hienghène	47 14 14
Koohnê	47 31 71
Koumac	47 62 47 / 42 70 70
Pwêédi Wiimîa	42 43 03
Pwârâiriwâ	42 70 15
Poya	42 54 16
Tuo-cêmuhi	47 14 14
Vook	47 27 23
Waa-Wi-Luu	42 48 42

Orthophoniste libérale

Pwëbuu - Margaux Cristini	87 58 73
Pwêédi Wiimîa - Caroline Hermann	54 31 13
Pwêédi Wiimîa - Marie Haas	91 91 77

Orthoptiste

Koohnê - Catherine Devillers	79 84 23
-------------------------------------	----------

Ostéopathe DO

Touho/Poindimié - Sylvain Dorien	47 14 14
---	----------

Psychologue libérale

Koohnê - Claude Giraud	85.58.16
-------------------------------	----------



En 2011, l'Ifremer et l'Adecal Technopole ont remporté ensemble un appel à projets national pour expérimenter la culture de micro-algues en Nouvelle-Calédonie. (Photo LTMA)

L'avenir des micro-algues calédoniennes

Les micro-algues calédoniennes ouvrent-elles des perspectives en termes d'alimentation animale et humaine, pour la cosmétique ou la pharmacie ? Deux laboratoires associant l'Adecal et l'Ifremer travaillent sur le sujet, l'un à Nouméa pour isoler les souches prometteuses, l'autre à Kohné pour tester la culture à plus grande échelle. Rencontre.

En 2011, l'Ifremer et l'Adecal Technopole ont remporté ensemble un appel à projets national. Le projet a été baptisé Amical pour Aquaculture de micro-algues en Nouvelle-Calédonie.

La plus grande « souchothèque » de l'espace français

Les fonds ont permis la construction de deux laboratoires, l'un à Nouméa, le Laboratoire d'étude des micro-algues (LEMA), l'autre à Kohné le Laboratoire technologique des micro-algues, (LTMA). A Nouméa, le Laboratoire d'études des micro-algues (LEMA), hébergé dans les locaux de

l'aquarium, a constitué depuis 2013, la plus grande collection de souches de micro-algues tropicales de l'espace français. Des campagnes d'échantillonnages d'eau de mer dans la zone côtière de la Nouvelle-Calédonie ont été menées pour isoler, avec la collaboration du laboratoire de Physiologie et Biotechnologie des Algues de l'Ifremer à Nantes, les souches de micro-algues qui présentent le potentiel le plus important. Les paramètres environnementaux, température, luminosité, PH, permettant la croissance maximale des micro-algues, ont été définis. La « souchothèque » ainsi réalisée contient aujourd'hui une cinquantaine d'espèces.

Noémie Coulombier termine une thèse avec l'Université de Nouvelle-



Calédonie tout en travaillant pour l'Adecal Technopole au sein du LEMA. Son travail porte sur la recherche d'anti-oxydants utiles pour la cosmétique ou pouvant servir de compléments alimentaires...

« Au sein de notre laboratoire à Nouméa, nous avons notamment isolé deux espèces intéressantes à l'échelle de la culture en laboratoire » explique la chercheuse. « La faisabilité de la culture à grande échelle et sa rentabilité doivent encore être montrées dans notre laboratoire de Koné. Une espèce a déjà



« Notre travail est de répondre à la question : est-il possible de produire des micro-algues à grande échelle en extérieur et à quel coût ? » explique Florine Colbachini, responsable du LTMA, ici avec Kento Nakagawa, technicien laboratin.



Noémie Coulombier termine une thèse avec l'Université de Nouvelle-Calédonie tout en travaillant pour l'Adecal Technopole au sein du LEMA. Son travail porte sur la recherche d'anti-oxydants utiles pour la cosmétique ou pouvant servir de compléments alimentaires...



Noémie Coulombier (au centre) travaille au Laboratoire d'études des micro-algues (LEMA), hébergé dans les locaux de l'aquarium, avec Loïc Le Déan (à gauche). Le laboratoire a constitué depuis 2013 la plus grande collection de souches de micro-algues tropicales de l'espace français.

été testée et la culture se passe bien. Il reste à vérifier si l'activité anti-oxydante est toujours présente... » L'exposition aux UV notamment peut générer des mutations.

L'une des espèces est déjà expérimentée en élevage aquacole, pour l'élevage larvaire. « Cette micro-algue est



La culture de micro-algues est expérimentée dans plusieurs bassins en extérieur à Foué (Kohnhé). (Photo LTMA)

utilisée pour contribuer à favoriser la maturation sexuelle des géniteurs. La quantité produite suffit juste à alimenter la station aquacole de l'Adecal et de l'Ifremer à Boulouparis » explique Noémie Coulombier.

Certaines écloséries cultivent elles-mêmes les micro-algues dont elles ont besoin. D'autres achètent de la pâte de micro-algues en Australie, à un prix relativement élevé. « Les perspectives sont intéressantes mais pas suffi-



Micro-algues sous forme de poudre. (Photo LTMA)

santes à ce jour pour assurer la rentabilité d'une exploitation commerciale. »

Une autre micro-algue est également prometteuse, avec une valeur ajoutée plus importante. Il s'agit d'une molécule utilisée dans la cosmétique anti-âge et anti-uv. « Nous avons également un projet avec une start-up qui travaille sur la prévention des maladies cardio-métaboliques comme le diabète. Nous n'avons pas encore pu tester cette micro-algue pour des raisons administratives,



D'abord cultivées dans de petits contenants, les micro-algues sont ensuite transférées dans des gaines.

notamment en raison de la réglementation APA. Nous ne pouvons pas expédier des échantillons de micro-algues à l'extérieur de la Nouvelle-Calédonie, même à un partenaire académique ». La réglementation APA pour « accès et partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées » est entrée en vigueur lors de l'adoption en octobre 2010 du protocole de Nagoya. En Nouvelle-Calédonie, la loi organique de mars 1999 a donné la compétence environnement aux provinces. La province Nord a adopté le 1^{er} mars 2019 une délibération dans son code de l'environnement afin de s'inscrire dans le protocole de Nagoya.

« La Nouvelle-Calédonie est un pays qui se prête à l'aquaculture de micro-algues de par son climat et l'amplitude jour-nuit. C'est aussi un pays d'aquaculteurs, avec une mentalité de pionniers et de l'espace disponible au sol... » souligne de son côté Loïc Le Déan, autre chercheur du LEMA.

Viabilité économique

Afin d'envisager la culture de micro-algues à une échelle économique, un deuxième laboratoire, le Laboratoire technologique des micro-algues



A ce jour, dix-sept souches ont été multipliées en intérieur. Dans les grands bassins extérieurs, quatorze souches ont donné des résultats probants, explique Florine Colbachini, responsable du LTMA.

(LTMA) a ouvert en 2015 en bord de mer, à Foué, commune de Koohnê.

« Notre travail est de répondre à la question : est-il possible de produire des micro-algues à grande échelle en extérieur et à quel coût ? » explique Florine Colbachini, responsable du LTMA.

« Certaines espèces ne poussent pas en extérieur par exemple. Cela permet d'éliminer certaines voies de valorisation. »

A ce jour, dix-sept souches ont été multipliées en intérieur, dans le laboratoire, dans de grands contenants. Dans les grands bassins extérieurs, quatorze souches ont donné des résultats probants.

Le laboratoire de Foué possède lui aussi un exemplaire de la collection de souches. En intérieur, elles sont cultivées au frais, dans des salles à la lumière tamisée. « Il faut 20 ml d'une souche pour ensemercer 200 ml. On rajoute de l'eau de mer et des nutriments pour obtenir une « souche fille ». Avec 200ml, on ensemece 2 litres, avec 2 litres, 20 litres et 20 litres pour 200 litres et ainsi de suite... » Après une petite phase de latence, les micro-algues débutent leur croissance.

Bientôt un bassin de 40m3

« Au bout d'un moment, la croissance stagne. C'est là qu'on les récolte. On les place dans une centrifugeuse. Avec 1000 litres de culture, on obtient un

kilo de pâte de micro-algues, soit 200 g de poudre. Nous avons un atomiseur pour produire de la poudre, c'est actuellement le seul sur le territoire. »

Les bassins extérieurs sont ensemencés avec des micro-algues produites dans le laboratoire. « Il n'y a pas plus de vingt centimètres d'eau dans les bassins car les micro-algues ont besoin de beaucoup de lumière pour croître. » L'eau est remuée en permanence.

« Nous injectons du CO2 que nous achetons en bouteille afin d'améliorer la croissance des micro-algues. Nous leur apportons également des engrais, de l'azote, du phosphore. Nous avons réussi à diviser le coût des intrants par 18 en utilisant des engrais agricoles. » Une micro-algue locale donnant un pigment marron laisse par exemple entrevoir des débouchés dans le domaine de la cosmétique.

« Ici, l'exposition aux UV est très importante. Les micro-algues produisent des molécules pour se protéger, qui pourraient être utilisées pour la fabrication de crèmes solaires biologiques, avec des propriétés anti-oxydantes et anti-âge. » Très prochainement, grâce à un financement de l'Europe dans le cadre du XI^{ème} FED (Fonds européen de développement), le laboratoire de Foué doit bénéficier de l'installation d'un nouveau bassin de 40m3. Un changement d'échelle pour expérimenter plus avant la faisabilité d'une activité commerciale basée sur la culture de micro-algues. ■

Visions océaniques : une exposition collective à Koohnê

La bibliothèque Bernheim de Koohnê accueille jusqu'au 5 septembre les œuvres de plusieurs artistes contemporains. Des artistes calédoniens qui font référence comme Paula Boi, Yvette Bouquet, Laurence Lagabrielle, Denise Tiavouane et Mathieu Venon, mais aussi du Pacifique avec Juliette Pita du Vanuatu.



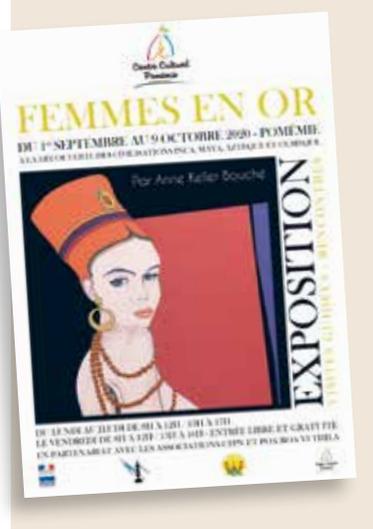
Accueil par la directrice-adjointe de la bibliothèque Bernheim, Siméi Paala.



Les artistes Mathieu Venon, Denise Tiavouane et Paula Boi ont fait le déplacement pour venir à la rencontre de leur public lors de l'inauguration.

Des récifs et des hommes : des techniques de pêche à découvrir

Une nouvelle expo à Pomémie



Présentée en 2017 au centre culturel Tjibaou à Nouméa, l'exposition « *Des récifs et des hommes : pêcher pour exister* » a fait escale au centre culturel Pomémie. Une occasion pour le public de découvrir différentes traditions autour de la pêche.

À travers des textes et des photos de Matthieu Juncker, sur la base d'enquêtes menées par l'anthropologue Catherine Sabinot, avec des illustrations à l'aquarelle de Bertrand Juncker, père de Matthieu, l'exposition « *Des récifs et des hommes : pêcher pour exister* » dévoile différentes techniques de pêche tradition-

nelle en Nouvelle-Calédonie. Une découverte pour le public ! Et même pour certains pêcheurs professionnels du Nord conviés à une visite de l'exposition par le service des pêches de la DDEE province Nord. Une visite accompagnée d'une rencontre avec les auteurs qui a permis de nombreux échanges... ■



Calédoniens pour le oui

Des Calédoniens d'origine européenne qui votent en faveur du oui pour l'accès à la pleine souveraineté ? Ils existent et nous en avons rencontré. Beaucoup restent dans l'ombre alors que certains n'hésitent pas à faire connaître leur point de vue. Témoignages.

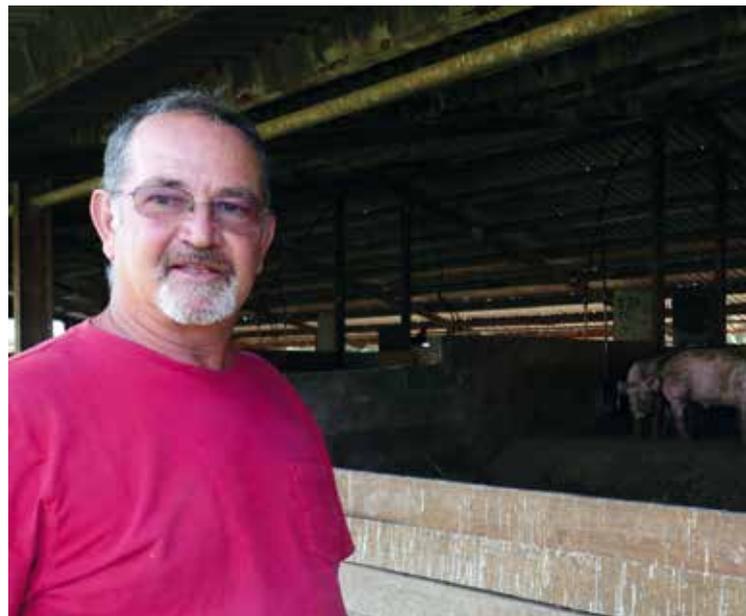
« Accepter la main tendue des indépendantistes »

Sollicité par l'Union calédonienne lors des dernières provinciales, Roby Courtot, est persuadé que l'accès à la souveraineté est la seule issue dans le processus amorcé par l'Accord de Nouméa. L'ancien maire de Pouembout, pendant dix ans à la tête d'une liste apolitique, a donc accepté le challenge de travailler avec les indépendantistes.

« Mon aïeul, Apollinaire Courtot était un déporté de la commune de Paris. Dix-neuf familles de communards sont restées ici, les autres ont eu les moyens de repartir. Du côté maternel, je suis issu de la famille Goyetche avec un ancêtre bagnard d'origine basque. Je suis la cinquième génération ! » Roby Courtot retrace ses origines familiales. Et un autre parcours, celui qui l'a conduit à entrer dans l'hémicycle de la province Nord dans les rangs de l'Union calédonienne. « J'ai été contacté par l'Union calédonienne en tant que candidat d'ouverture, sans doute pour mon expérience d'éleveur et d'entrepreneur, avec des enfants qui poursuivent l'activité, un fils à la terre... Je n'ai jamais été dans aucun parti politique. Je me suis rapproché un temps de Calédonie ensemble, car il me semblait qu'ils étaient progressistes. Mais ils n'ont jamais progressé dans le sens de la souveraineté du pays. Et pourtant, ils savent bien que c'est la seule issue... » Pour Roby Courtot, lorsque l'Accord de Nouméa arrivera à son terme, il faudra bien que tout le monde se mette autour de la table. « Le retour en arrière ne sera plus possible ! Laisser croire aux gens qu'on pourra rester dans la France à l'issue du troisième référendum, c'est impossible. On accèdera forcément à une forme de souveraineté, tout en gardant des relations avec la France. »

Arrêter de se faire peur

« Ma culture est calédonienne avant d'être française. Nous, Calédoniens, sommes attachés à la terre. C'est ce pays qui



Éleveur et entrepreneur, Roby Courtot a accepté de travailler avec les indépendantistes de l'UC qui l'ont sollicité pour figurer sur leur liste aux provinciales.

Sur les ordres du RPCR

Roby Courtot avait dix-huit ans au début des Évènements. « A Bourail, le magasin Courtot où je suis né et où j'ai grandi a été incendié. Nous les jeunes, on a été trompés. On nous a dit que c'étaient les indépendantistes qui avaient fait ça pour nous mobiliser sur les barrages. Mais en fait, l'action avait été menée sur les ordres du RPCR. Sur les barrages, on s'est ensuite fait charger par les mobiles car on bloquait l'approvisionnement en carburant pour les mines de Ouaco et de l'Etoile du Nord, mines qui permettaient de maintenir les fours de la SLN en veille... J'ai compris tout ça après, j'ai aussi découvert les milices du RPCR. Depuis cette époque, je n'ai plus jamais cru les gens de la droite... »

nous a forgés, qui a fait notre façon de pêcher, de chasser, de cultiver... Les Calédoniens qui vivent à Nouméa ont une autre culture, un autre état d'esprit. » Et d'observer que dans toutes les familles calédoniennes, il y a du sang kanak et inversement. « Nous sommes maintenant un peuple de métis ! »

« Il faut arrêter de se faire peur et accepter la main tendue des indépendantistes, travailler ensemble pour trouver une issue... » C'est le message que Roby Courtot souhaite délivrer aux Calédoniens.

L'accession à la pleine souveraineté n'inquiète pas l'entrepreneur. « La propriété privée est reconnue dans le nouveau projet de constitution. Les trois types de terres seront maintenant, terres privées, terres coutumières, terres de domaine. » Et il n'imagine pas que la France puisse couper toute relation avec la Nouvelle-Calédonie.

Le pays peut-il se passer des transferts de la France ?

« Il y a plusieurs sons de cloche. En tous cas, une partie des sommes transférées est rapatriée vers la France. De plus, cela fait 150 ans que les mineurs dont la SLN tirent le minerai sans une taxe à l'extraction comme cela se fait en Australie. La mine, c'est le seul secteur qui ne paie pas sa matière première ! Et depuis que je suis petit, j'entends la SLN dire qu'ils ne gagnent pas d'argent. Comment font les Canadiens qui doivent extraire du minerai dans les profondeurs ? Les Australiens, pays où le coût du travail est, à ce que l'on me dit, plus élevé qu'ici ? »

Dans son secteur d'activité, Roby Courtot considère que les normes européennes, par exemple, ne sont pas adaptées ici, en raison de la différence de climat. « Le Queensland, en Australie, possède une agriculture moderne, et pourtant on ne va jamais chercher leur savoir-faire. »

Roby Courtot a adopté la coutume. « Un geste d'humilité que l'on respecte. » ■

« Osons le vivre, faisons pays ensemble »

Originaire de Bourail, Amandine Darras, 32 ans, s'est présentée à plusieurs reprises sur des listes FLNKS aux élections provinciales et municipales. Elle fait campagne en faveur du oui.

Amandine Darras attend son premier enfant, dont la naissance est prévue pour le 4 novembre. « Une date phare ! » sourit-elle, évoquant la première consultation référendaire pour laquelle elle a déjà fait campagne en faveur du oui. D'origine très mélangée, kabyle, basque, irlandaise, elle a vécu à Bourail dans une famille où les points de vue sont partagés, avec un père longtemps sympathisant de l'Union calédonienne. « Il a toujours eu des idées nationalistes et de plus en plus indépendantistes... » Son grand-père maternel, Félix Basquin, présenté comme l'un des fondateurs du parti gaulliste « Les Républicains sociaux », a été maire loyaliste de La Foa.

Sa petite-fille a en tous cas hérité du sens de l'engagement car elle a fait campagne à plusieurs reprises sur des listes FLNKS, pour les provinciales dans le Sud en 2019 et aux municipales à Bourail en 2014 et 2020.

Une ouverture d'esprit

Titulaire d'un master 1 en marketing et communication obtenu à Montpellier, Amandine est chargée de communication à la province Nord. « J'ai travaillé dans plusieurs institutions, au gouvernement, à la province Sud et à la ville de Nouméa. Je connais aussi le secteur de l'éducation et celui des sociétés d'économie mixte. Je me reconnais davantage dans les valeurs portées par la province Nord. Des valeurs d'entraide, de coopération entre les différentes directions... » Elle apprécie également la proximité entre les agents et

le secrétariat général. « Il y a une autre vision de la hiérarchie... » Les sujets sur l'environnement « mon dada ! » l'occupent plus particulièrement.

« Lorsque j'ai commencé à m'affirmer au niveau politique, certains de mes amis se sont éloignés, ils trouvaient qu'on ne faisait que parler de politique ! Mais j'en ai retrouvé d'autres... » Les repas de famille sont animés, avec des positions très différentes autour de la table. « On apprend plein de choses des uns et des autres, cela ouvre l'esprit ! »

« Osons le vivre, faisons pays ensemble » : voilà un mot d'ordre du FLNKS qu'Amandine, la « caldoche », un terme qui ne lui déplaît pas, a fait sien... ■



Amandine Darras a participé à plusieurs élections sur les listes du FLNKS, notamment lors des récentes municipales à Bourail.

« Je n'ai pas peur de l'indépendance »

Avec sa forte personnalité, Olympe Bernanos n'hésite pas à afficher ses convictions nationalistes. Notamment sur les réseaux sociaux où ses posts font parfois des vagues...

« J'ai toujours vécu avec les Kanak. Je suis solidaire avec eux, je comprends leur démarche, la légitimité de leur revendication... »

« Blanche » et indépendantiste : l'équation peut paraître impossible à beaucoup mais pas à Olympe Bernanos, de Pouembout. Une commune où sa famille a fait souche depuis plusieurs générations. *« Mon aïeul qui était originaire de Belgique est arrivé sur le bateau la Loire en 1877 en Nouvelle-Calédonie en tant que bagnard, pour un vol de cheval. Il s'est marié avec une femme Réveillon avec laquelle il a eu treize enfants. »*

Olympe Bernanos a pas mal navigué jusqu'ici entre Koné, où elle a travaillé à la province Nord aux débuts de la provincialisation, Nouméa et l'Hexagone. Depuis deux ans et demi, elle a retrouvé le chef-lieu de la province Nord et profite de sa retraite pour s'exprimer régulièrement sur les réseaux sociaux. *« J'ai toujours eu la fibre sociale. Jusqu'à 24 ans, j'étais très timide, je n'osais pas m'exprimer. J'ai souffert de beaucoup d'injustices et j'en ai pris « plein la gueule ». Après, cela a changé. »*

Lorsqu'elle était enfant, ses parents étaient investis au sein de l'Union calédonienne. *« C'était du temps de Lenormand. Le mot d'ordre de l'Union calédonienne était « deux couleurs, un seul peuple ». Cela marque ! »*

Toute sa vie, elle a été boursière. *« Mes parents ont d'abord été agriculteurs. Puis mon père a travaillé au Nickel et il est ensuite revenu à la terre. Je suis allée au collège à Koumac, puis à l'internat des jeunes filles qui est devenu le lycée à Do Kamo. Là-bas, il y avait Georgina Néaoutyine et Déwé Gorodey qui étaient plus grandes que moi mais qui m'avaient prise un peu sous leur aile. »*

Déléguée syndicale

A 19 ans, Olympe entre au Nickel, puis est employée à l'Orstom, devenu depuis IRD. *« J'ai ensuite passé un concours administratif et travaillé dans différentes structures, avant de rejoindre Paris et la délégation de Nouvelle-Calédonie. »* Elle revient au pays après un peu plus de deux années dans la capitale.

« Lorsque je suis rentrée à la province Nord en 1990, j'ai été responsable du service du personnel à la direction de la santé. Je m'occupais du recrutement des médecins, des infirmières... »

A cette époque, Olympe Bernanos devient déléguée syndicale USTKE. *« J'étais l'une des premières « blanches » à entrer à l'USTKE. J'avais remarqué qu'il y avait des choses pas normales dans les recrutements, des « zoreilles » qui débarquaient qui avaient tout de suite un contrat à durée indéterminée et des salaires plus élevés que les Kanak. Après,*



Très active sur les réseaux sociaux, Olympe Bernanos ne cache pas sa volonté de voir son pays accéder à la pleine souveraineté.

tout a été régularisé. J'étais aussi favorable, contre l'avis de tous les autres syndicats, à ce qu'on paie un loyer dans les logements que mettait à notre disposition la province Nord. »

Sur le ton de l'humour

« Je ne suis inféodée à aucun parti » poursuit Olympe Bernanos, *« mais j'aimerais que mon pays devienne « souverain ».* Elle n'hésite pas à faire connaître son point de vue sur les réseaux sociaux. *« Je taquine. J'essaie de tout tourner en dérision... »* Certains de ses propos lui ont valu de perdre quarante de ses « amis » virtuels. *« Cela permet de faire le tri, le tri se fait tout seul ! »* Elle s'est abonnée à différents groupes. *« Certains m'ont bloquée, pourtant je suis toujours très polie... »* Elle regrette d'entendre depuis 30 ans le même discours de la peur, du mensonge. *« Je n'ai pas peur de l'indépendance. Économiquement, on va s'en sortir. Il faut changer la fiscalité, être autonome, arrêter d'attendre un geste de la France. Je ne comprends pas comment on n'a pas déjà mis en place une redevance sur l'extraction du nickel. »* Elle regrette également la montée de la délinquance, plus perceptible à ses dires à Nouméa qu'en brousse. *« La délinquance, cela n'arrange rien. Et les journaux de droite aiment bien faire leur une sur les faits divers... »*

« Mes copines nationalistes n'aiment pas le nom Kanaky car elles disent qu'elles ne sont pas Kanak, mais moi, cela ne me dérange pas... »

Au « Pays du non-dit » rares sont les Calédoniens d'origine européenne qui osent afficher leurs opinions indépendantistes. Olympe Bernanos, avec son tempérament de guerrière, n'hésite pas... *« On ne fait pas sa vie en fonction des autres. Les gens m'acceptent comme je suis. Les vrais amis sont toujours là ! »* Elle ne se sent pas pour autant « repentante » comme certains la qualifient sur Internet. *« Ils pensent que c'est parce que je culpabilise que je suis du côté des Kanak... Mais non. »* ■



Votre story Instagram



Partez dans le Nord de la Nouvelle-Calédonie pour renouer avec l'essentiel. Découvrez une identité et une culture aussi riche que la nature environnante. Vivez des expériences uniques et offrez-vous des souvenirs de vacances authentiques et inoubliables.

**L'AUTHENTICITÉ
NE S'INVENTE PAS.**

Renouez avec l'essentiel

www.tourismeprovincenord.nc –  

J'LE NORD
nouvelle-calédonie

Un local pour les jeunes de Tiendanite

Leurs aînés avaient construit un local sur les hauteurs de la tribu de Tiendanite à Hienghène pour se réunir et mener des activités. L'association des jeunes Hoogo Hyedanit qui a repris le flambeau il y a quelque temps, a rénové les bâtiments lors de trois journées de chantier et d'ateliers pendant les vacances d'août, avec le soutien de la Direction des sports et des activités socio-éducatives (DSASE) et d'intervenants extérieurs.

Assis autour d'une table sous la maison commune de la tribu de Tiendanite, Romaric Goa, président de l'association des jeunes Hoogo Hyedanit, découpe des os de roussette avec une minuscule scie. Yvonne Sahilé, l'une des rares femmes à fabriquer des monnaies kanak est venue d'une tribu voisine partager son savoir-faire comme elle le fait très régulièrement. Des jeunes filles préparent les étuis de la monnaie en tapa brodés de laine sur leur contour. Derrière eux, un immense portrait en peinture de Jean-Marie Tjibaou rappelle que c'est ici le berceau du leader indépendantiste et de sa famille.

A partir de palettes

Un peu plus haut, sur les hauteurs de la chapelle et des tombes des « dix de Hienghène » tués lors d'une embuscade en décembre 1984, Pascal Tjibaou, secrétaire de l'association est venu s'enquérir du matériel qui manque pour terminer le chantier. Le bâtiment compte deux pièces avec une petite véranda couverte. Le toit de la véranda, détruit par le cyclone Oma l'an passé, a été réparé. Les travaux de pose d'un faux-plafond ont été entrepris la veille avec le soutien d'un cousin charpentier venu de Koohné. Juste à côté, l'association



Un chantier de trois jours a permis la rénovation du local de l'association des jeunes de la tribu de Tiendanite. L'association Ipitu târà üdëru est venue de Koohné montrer comment réutiliser les palettes pour la construction d'une rambarde.

Ipitu târà üdëru venue elle-aussi de Koohné, a déployé son chapiteau et sorti palettes et matériel. Sur le modèle d'un « Repair café », l'association invite chacun à venir réparer avec l'aide de ses membres, équipements électriques, vélo et autres objets. Le président de l'association Rémy Ferry et Kevin Belliot, membre actif, sont venus cette fois-ci montrer tout ce qu'il est possible de construire à partir de récupération de palettes. Tandis qu'un adulte manie le pied de biche pour démonter les palettes, les plus jeunes manipulent ponceuse et raboteuse avec un enthousiasme manifeste. Le projet, selon les volontés de l'association, est de construire une rambarde pour fermer la véranda et garantir la sécurité des personnes. Jacky Poanoui, agent de la DSASE en charge des projets de jeunes s'associe également au travail. En contrebas de la maison commune, des jeunes

découpent la viande. Les jeunes filles se penchent au-dessus des marmites où dorent des poissons et mijotent des ignames.

Produits ménagers tressage et teinture

La veille, un atelier de fabrication de produits ménagers a permis de réaliser des pains de « solide vaisselle » et de la lessive, à partir de produits naturels.

Aujourd'hui, Patricia Teimbouit, tresseuse originaire de Pweevo (Pouébo) accompagne les jeunes filles dans la fabrication de couronnes tressées. « C'est un plus pour nous de savoir tresser, pour les mariages notamment, pour pouvoir préparer nous-mêmes les couronnes... » observe l'une d'elles. Kathia Beaujeu, agent de développement des actions jeunesse à la



Photo-souvenir du chantier terminé avec tout le groupe et les intervenants ! Un moment de satisfaction... (Photo DSASE)



Le dernier jour, des intervenants extérieurs de la Direction du développement économique de la province Nord et de l'Association pour le droit à l'initiative économique sont venus présenter les aides possibles pour monter des projets. (Photo : DSASE)



Romarc Goa, président de l'association

DSASE, râpe du curcuma en vue de pratiquer un bain de teinture pour du tissu. « *Tout le monde a envie désormais de passer aux teintures naturelles* » souligne-elle, regrettant de ne pas avoir trouvé de personnes-ressources capables de partager des savoirs dans ce domaine. Une autre expérimentation est lancée avec des graines de rocou qui produisent une belle couleur rouille... L'association des jeunes de Tiendanite ne manque pas de projets

pour son local : point-lecture, espace de travail avec accès à Internet pour pouvoir aussi organiser du soutien scolaire, travail autour des langues kanak, notamment le pije parlée dans la tribu. Une langue qui selon l'ALK compte actuellement moins de 200 locuteurs...

Point-lecture et travail autour des langues

Une langue à préserver donc ! Les jeunes de Hoogo Hyedanit ont vendu des brochettes de cerf et de cochon sauvage lors de la fête de la musique de la commune pour acheter les matériaux pour la rénovation du local. « *Nous devons encore installer l'électricité dans notre local. Il y a parmi nous un jeune qui a un bac + 5 dans le domaine de l'électricité, mais nous attendons l'accord du conseil des anciens, conseil qui doit se remettre en place depuis le décès de son président.* »

Le président du conseil des anciens,

Bernard Maepas, est en effet décédé au mois de mars dernier. Rescapé de l'embuscade de 1984, il évoquait les visites officielles régulières dans la tribu, sur la tombe de Jean-Marie Tjibaou. « *Les gens qui viennent ici passent plus de temps avec les morts qu'avec les vivants* » regrettait-il. Nul doute que de là où il se trouve, il devait être satisfait de voir que pendant trois jours, les personnes-ressources venues de l'extérieur ont porté toute leur attention sur les jeunes de la tribu et une association dynamique, à l'origine de multiples initiatives ! ■





Kathia Beaujeu, agent de développement des actions jeunesse à la DSASE, a testé des expériences de teinture avec les jeunes filles.



Jacky Poanoui, agent de développement des actions jeunesse à la DSASE, a prêté main-forte aux jeunes pour le ponçage des planches issues des palettes.



Thierry Nawary, cousin venu de Koohné, a contribué au travers de ses compétences, à la pose du faux-plafond dans le local.



Les jeunes avaient vendu des brochettes lors de la fête de la musique de la commune pour financer leurs travaux, pendant les trois jours ils ont également assuré les repas.



Les jeunes ont apprécié de s'initier au maniement des machines.



Le curcuma a été râpé pour réaliser la teinture des tissus.



Yvonne Sahilé a partagé ses connaissances dans la fabrication de la monnaie kanak.





Les valeurs d'entraide et du vivre ensemble sont mises en œuvre à travers le sport scolaire.

Le sport scolaire favorise le vivre-ensemble

Dans les écoles maternelles et primaires, l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) propose des rencontres aux établissements. Pour favoriser l'activité sportive dès le plus jeune âge mais aussi le vivre-ensemble, l'entraide, la solidarité... et découvrir de nouvelles activités.

Stade Yoshida, jeudi 23 juillet 2020. Deux classes de chacune des écoles primaires publiques de Pouembout, Népoui et Voh sont réunies à l'initiative de l'Usep pour une journée de rencontre autour du cricket. L'USEP pour « *Union sportive de l'enseignement du premier degré* » a en effet pour mission de rendre les activités sportives accessibles à tous, de favoriser la mixité garçons-filles, tout en valorisant l'esprit d'entraide, la solidarité... « *Nous organisons des rencontres sportives sur le temps scolaire mais aussi depuis peu en dehors du temps scolaire avec notamment la fête du rugby* » explique Sergino Maltok, conseiller pédagogique en charge du sport pour la cinquième circonscription. Cette vaste circonscription s'étend de Poya à Pouébo en passant par l'extrême Nord. La quatrième circonscription, de son côté prend en

compte les établissements scolaires de la côte Est, de Nakety-Canala à Hienghène. L'USEP comptait 2437 licenciés en province Nord en 2019 (864 dans l'Usep 4, 1573 dans l'Usep 5). « *Les enseignants inscrivent les élèves de leur classe à l'USEP, sur la base du volontariat* » poursuit Sergino Maltok.

Du rugby et de l'ultimate

L'USEP initie tout au long de l'année des rencontres sportives comme la « *journée olympique* » en partenariat avec le CPOS Nord, la journée rugby ultimate, ainsi que les « *mini-jeux de l'avenir* » qui réunissent chaque année les classes de Clis, soit des enfants en situation de handicap. Cette année, cette rencontre se tiendra le 1er octobre au stade Yoshida de Kooohné. A l'intérieur-même des établissements scolaires, des rencontres sont égale-

ment mises en place au cours desquelles les élèves des grandes classes organisent des jeux collectifs pour les plus petites classes. « *Nous avons testé ce genre de manifestation l'an dernier et comme cela a bien fonctionné, nous en avons organisé davantage cette année* » indique le conseiller pédagogique de la cinquième circonscription.

La circonscription est si étendue qu'il doit parfois prévoir deux manifestations, l'une dans le nord, l'autre dans le sud de sa zone d'intervention. « *En général, l'Usep prend en charge les transports. Elle demande parfois une participation des écoles ou de l'Usep Nouvelle-Calédonie.* »

Les enseignants arbitrent les rencontres de cricket et de rugby. Pour l'ultimate, autre nom du frisbee, les élèves s'y mettent à leur tour. « *On leur donne cette possibilité de jouer un autre rôle.* »



Sergino Maltock est en charge de l'Usep 5, une zone qui s'étend de Poya à Pouébo.

Chaque année, des élèves ou des classes sont sélectionnés pour participer à des finales territoriales. Cette année, la rencontre d'athlétisme organisée tous les ans par l'Usep a été annulée en raison de la Covid-19.

Un calendrier perturbé

Pour Isabelle Päimen, en poste pour la première année dans la 4^{ème} circonscription en tant que conseillère pédagogique en charge notamment de l'Usep, la crise sanitaire a aussi bien perturbé le début d'année. Cette circonscription couvre la côte Est. « En début d'année, toute l'organisation doit se mettre en place... Un calendrier des rencontres a été établi pour l'année par le comité directeur. Les établissements scolaires s'inscrivent aux rencontres auxquelles ils souhaitent participer. Certaines manifestations ont plus de succès que d'autres, notamment le cross ou encore l'ultimate rugby. »

Directrice de l'école maternelle du village de Poindimié pendant de nombreuses années, Isabelle Päimen a toujours été très investie dans



En province Nord, quelque 2400 élèves étaient licenciés Usep en 2019.

l'Usep. « Dans la commune, il y a une stabilité des équipes enseignantes. Les établissements ont tendance à se réinscrire chaque année pour les mêmes rencontres. » Les nouveautés de ces dernières années sont le programme « Just play » avec la fédération océanienne de football autour du ballon rond et « J'apprends à nager ». « L'Usep met l'accent ces dernières années sur l'apprentissage de la natation. Nous avons la chance d'avoir une piscine à Poindimié. »

Des directeurs impliqués

La conseillère pédagogique a vécu la mutation de la structure vers une forme associative. « Les directeurs d'école sont directement impliqués dans le bureau, ils sont beaucoup plus concernés. Autrefois, c'étaient l'inspecteur et le conseiller pédagogique qui prenaient tout en charge, qui assuraient notamment toute la logistique des manifestations. Cette nouvelle organisation implique également un engagement bénévole de la part des enseignants qui sont aussi mobilisés hors temps scolaire. »

L'Usep de la quatrième circonscription est présidée par Jean-François Ayawa, directeur de l'école publique de Hienghène. « Le trésorier de l'Usep 4 est le directeur de l'école de Toubo, Joseph Guacar, la secrétaire la directrice de l'école de Canala, toute la côte Est est représentée ! Les membres du bureau parlent de l'Usep aux autres enseignants, cela motive les troupes ! » souligne Isabelle Päimen.



Isabelle Päimen est en charge de l'Usep 4 qui s'étend de Canala Nakety à Hienghène.

Dans l'Usep 5, Cathy Brinon, directrice de l'école Téari de Koojnë assure la présidence, avec Warren Pascal, enseignant l'école de Pouembout, vice-président. Loïc Berthelot, directeur de l'école primaire de Voh en est le secrétaire, Sergino Maltock, conseiller pédagogique et délégué Usep, le trésorier.

Fin août était organisée à Poindimié une « course en durée ». La conseillère



Journée de découverte du cricket au stade Yoshida. L'Usep permet aussi de découvrir de nouvelles activités sportives.

pédagogique a notamment été sollicitée pour trouver un hébergement pour une classe de Canala venue participer à la manifestation. « *Notre rôle en tant que conseiller pédagogique est d'assurer le lien entre le comité directeur de l'Usep à Nouméa et les directeurs d'établissement.* »

Réunis en assemblée générale le 6 juin

2020, les membres de l'Usep Nouvelle-Calédonie se sont félicités de l'action de l'association qui se concrétise par des rencontres sportives mais aussi par la participation à des opérations nationales. Les partenariats se sont multipliés, notamment avec les ligues. La liaison avec le 2nd degré a été assuré à travers des rencontres

associant également les sixièmes. « *L'Usep intègre les objectifs des différents plans du gouvernement comme le plan de santé Do Kamo ou le Plan de prévention de la délinquance* » a souligné à cette occasion la présidente sortante de l'Usep NC, Yolande Verlaguet. ■

Comité consultatif des sports : une instance de réflexion et de proposition

La province Nord est la seule des trois provinces à avoir mis en place, dès 2011, un « comité consultatif des sports ». Une structure qui relève de la même dynamique que le Haut conseil du sport lancé à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie en 2001, sans toutefois qu'il y ait de liens officiels entre les deux.

Le comité consultatif des sports a la particularité d'associer à la fois des élus, soit trois élus de la commission des sports et des activités socio-éducatives (présidée par Alcide Ponga) et des représentants du monde sportif en province Nord. Ceux-ci sont actuellement au nombre de cinq : le président du CPNSL (Comité provincial nord des sports et loisirs) Noam Tein, le président du Comité provincial olympique et sportif de la province Nord (CPOSN), Jean-Michel Carre, le président du Comité provincial nord de football, un représentant de l'UNSS (Union nationale du sport scolaire de Nou-

velle-Calédonie) et un représentant de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep). Le directeur des sports et des activités socioéducatives (DSASE), Patrick Pagatele et le secrétaire général adjoint Laurent Kasanwardi sont également associés à ce comité, tout comme Doriane Tjibaou, actuellement référente du cabinet en charge du secteur des sports et Bruno Thirion, chef du service des sports. « *Lors de la dernière réunion du comité, nous avons notamment abordé la question de la mutualisation entre les structures, la mutualisation des moyens humains, financiers et organisationnels* » explique celui-ci. « En

somme, mettre en commun les savoirs et les savoir-faire, penser ensemble ce qu'on voyait jusqu'ici séparément. »

« *Au-delà de l'aspect économique, l'objectif de mutualisation est de nous amener à une démarche d'évaluation* » souligne de son côté le directeur de la DSASE, Patrick Pagatele. « *Cette évaluation visera à mesurer l'impact des aides allouées au mouvement sportif de la province Nord en termes d'efficacité et d'efficience.* »

D'autres sujets ont été évoqués lors de la réunion du comité consultatif comme le bénévolat, la structuration du mouvement associatif et les orientations des politiques publiques dans le domaine du sport. ■

Les archers de la Tipinga accueillent le championnat territorial de tir à l'arc

Pour la première fois, le club des archers de la Tipinga de Pouembout a accueilli le championnat territorial fédéral de tir à l'arc avec 36 participants. Un moment fort pour la présidente, Sylvana Plazanet et son époux Guy, qui partagent leur passion depuis maintenant vingt ans au sein du club. (Photos Archers de la Tipinga)



Trente-six concurrents sur le pas de tir : le samedi 8 août, le club Les Archers de la Tipinga à Pouembout a accueilli le championnat territorial fédéral. Une première pour le club qui a fêté à cette occasion son vingtième anniversaire.



Le dynamisme de Sylvana Plazanet, présidente du club, toujours épaulée par son mari Guy, a été salué par le nouveau maire de Pouembout Yann Peraldi. Championne du monde dans sa catégorie en 2013 à Turin, elle s'est également distinguée aux World master games en 2017 à Auckland en arrivant 2^{ème} dans sa catégorie.



Lors cette compétition, Darhuna Bernanos, archer du club de la Tipinga qui évolue dans la catégorie « *poussins* » a réalisé le même nombre de points qu'un archer adulte de Dumbéa. Sylvana Plazanet, qui a déjà emmené deux jeunes aux championnats de France, Guillaume Sechet et Enzo Helly, espère que ce jeune « *particulièrement doué* » sera le troisième.



Photo souvenir d'un premier championnat territorial organisé dans le Nord avec 36 participants...



Le président de la ligue calédonienne de tir à l'arc, Elvis Macé, était venu en famille remettre un trophée à Sylvana et Guy Plazanet pour fêter les 20 ans de leur club.

Ciibwi ma hyaek

Hingo deuna hyan dau seluk ka mo xe juet. Le dii mala siic, o delu nemi melu tii hyalap le jalik. Delu phwâi dii wângelu delu phwâi xe khûny.

Delu ta xe dii wângelu, jo de haat ti xe maac. Phwâ melu thaa ti xe maac delu tawa tic ra hyalaap, ti le we kaxi siic, o ta kaxi siic. Phwâvo thêên gooxat, made kaxi Ciibwi.

Xen hyala kaxi Hyaek, xe nodic, xe noda ole heve xe ââni Hyaek. Ra gaa yee le hman hyalap. Rau cên made Ciibwi, pwawa ne xe huyoni. Hijo xe huli deeli khûny xe dii wângelu.

Cada mwa Hyaek, jo phaja : « *pia Cibwii yee pe dii wângeju ?* »
Xe pei nalieq we Ciibwi pei « *pia cen madong ra mo huli sowe deeli khûny xe dii wâng* »

Xe pei we Hyaek : « *elong ai dong o ra khôxôp mo tan* » phalin hnaa, xe hyalaap we hyaek ra tan tamwa phâac.
Xe raa tago mwa we Ciibwi, ra hye naxe dii bwan paik, koot

tiwa hnaan ra hmariwa li Ciia na le kare paik. Xe tada xen we Ciia ai puun cên cauk, jo xe huure ra hmara li Ciibwi xe dii bwan paik.

Xe phaja liek pei : « *Jo hye ai phwâ ?* ». Xe suyi nalieq we Ciibwi dii puun.

Xe pei nalieq we Ciia pei : « *bwaamwa hyalaap tive xe noong ai mo phera mwa yo* »

Jo xe hyoom phera mwaek. Xen te ngaan tame we Ciibwi. Phwâ nexa phaja liek we Ciia yamen xen ngani, o ne xe pei nalieq we Ciibwi pei xen ngani deeli gaan jalik. Hmara mwa le

puye kon, xe hyalaap tamwa xe k on we Ciibwi. Xe tho tive li Ciia pei : « *Ciia ma thai ta him xe noom* ». Phwâ men thai ta hin xe noon, o, xe cimwi deeli bare khê Ciibwi. Xe thidin we Ciia, jo, xe hen le dii gavue malo, hjo xe rau cebuna mwa dii gadoon hi Ciia. Dek hna dii ra koi bare hi Ciia siic.

Le rat et la poule sultane

C'est l'histoire de deux animaux terrestres.

Un jour, le rat dit à la poule sultane : « *Allons donc tous les deux à la pêche sur le récif.* »

La poule sultane répondit : « *Allons-y !* ». Ils firent alors tous les deux un radeau en cannes à sucre et partirent vers le récif. Arrivés au récif, ils mirent leur radeau à l'amarre. Tous deux grimperent sur le récif et commencèrent à pêcher. Mais le rat eut faim, il alla alors vers le radeau et mangea toutes les cannes à sucre, jusqu'à ce qu'il ne reste rien. La poule sultane revint et trouva le rat. Elle lui demanda alors : « *Rat, où est donc notre radeau ?* »

Le rat répondit : « *Je l'ai complètement mangé car j'étais affamé.* » La poule sultane lui dit alors : « *Ainsi tu as mangé comme ça sans penser à ce que tu feras après ? Car moi, je te laisse ici.* » Et la poule sultane prit son envol et rejoignit la terre ferme, tandis que le rat, lui, resta là à pleurer.

Alors que la marée remontait, il grimpa sur une formation corallienne élevée ; il pleurait, pleurait assis là, tout seul, mais le poulpe entendit ses sanglots. Il approcha et trouva le rat. Il lui demanda : « *Pourquoi pleures-tu ?* » Le rat lui dit : « *Je pleure car la poule sultane s'est enfuie en me laissant là. Nous*

étions venus pêcher au récif, mais j'ai eu faim et j'ai mangé tout notre radeau. Alors, elle s'est envolée mais moi je suis resté à pleurer ici ! » Le poulpe lui dit alors : « *Saute sur mes épaules !* » Et le rat sauta sur les épaules du poulpe et s'y assit.

Le poulpe nagea ainsi avec lui, mais des vagues arrivaient clapotant et claquaient en recouvrant la tête chauve du poulpe. Ils étaient alors arrivés au milieu du lagon. Le rat se mit à rire de la calvitie du poulpe. Celui-ci demanda : « *Rat, qu'as-tu à rire ?* » Le rat lui dit : « *je ris à cause des vagues.* » Ils continuèrent à nager vers la côte, et, à nouveau, le rat rit et alors le poulpe lui demanda : « *Rat, à cause de quoi ris-tu ?* » Et le rat répondit : « *Je ris parce que nous sommes presque arrivés à la terre ferme.* » Ils continuèrent et arrivèrent sur le sable sec. Le rat prit pied sur le rivage et dit alors au poulpe : « *poulpe passe ta main sur ta tête !* » Le poulpe passa alors sa main sur sa tête et sentit les crottes du rat. Furieux le poulpe se mit à courir après le rat qui alla se cacher dans les brousses. Dans la précipitation, le poulpe se coupa un tentacule avec un roseau, puis s'en retourna vers son récif. C'est ainsi que le poulpe a aujourd'hui un tentacule plus court que les autres.



Raconté par TAROU Loulou en 2010, collecté et transcrit par Wedja Camoui, ALK hoot ma whaap.

Dans le Nord et pour le Nord...

Infirmière de formation, Frédérique Gay-Lancermin a lancé il y a un peu plus d'un an un organisme de formation en sécurité du travail à Kohnh. Une première dans le Nord...

Toute société doit avoir une personne formée à la santé-sécurité au travail pour vingt salariés. C'est une obligation réglementaire. Jusqu'ici, les entreprises du Nord n'avaient d'autre choix que de faire venir des formateurs de Nouméa. Ils peuvent aujourd'hui faire appel à Pass Nord formation. « *J'ai passé une partie de mon enfance en Nouvelle-Calédonie et j'y suis revenue en 2015 par amour du pays* » explique Frédérique Gay-Lancermin, la gérante de l'organisme de formation. « *A mon retour, j'ai travaillé pendant trois ans, à mi-temps comme infirmière scolaire au collège de Poya et à mi-temps comme éducatrice sanitaire.* »

En 2017, le Vice-rectorat lui donne l'opportunité de devenir formatrice en prévention et secours civiques, ce qui lui permet d'assurer des formations aux premiers secours pour les élèves. « *A Poya, il y a plusieurs tribus éloignées du village. Former des collégiens qui soient capables d'assurer les premiers secours, c'était une façon d'apporter ma petite pierre à l'édifice. C'était rassurant. Je me suis découverte aussi formatrice, avec un goût prononcé pour la gestion de groupe. Il s'agit surtout de faire de la prévention. D'agir avant que le souci arrive...* »

En se renseignant autour d'elle, Frédérique Gay-Lancermin constate que les entreprises sont obligées de faire venir des formateurs de Nouméa pour les formations réglementaires autour de la sécurité. « *Je suis partie en métropole pour me former moi-même. Au retour, j'ai monté une SARL et investi toutes mes économies pour acquérir du matériel, mannequins, vidéoprojecteur etc... J'ai commencé par faire du porte-à-porte dans la zone. Un*

an après la création de l'activité, j'ai une clientèle de 50 entreprises. »

Repenser les gestes qui nuisent à sa santé

Depuis, Frédérique Gay-Lancermin est retournée se former en métropole à la prévention des risques musculo-squelettiques. « *On forme les gens à analyser leur activité de travail afin qu'ils repensent les gestes qui nuisent à leur santé. Ils sont ensuite en capacité de proposer des améliorations, au niveau humain à travers les gestes et postures, au niveau organisationnel, en prévoyant par exemple d'être deux pour réceptionner les palettes et au niveau technique, en s'équipant par exemple d'un élévateur...* »

Au-delà de la formation, la gérante de Pass Nord accompagne les petites entreprises à réaliser leur évaluation des risques professionnels (EvRP), qui est également une obligation



Une année après la création de sa société de formation, Frédérique Gay-Lancermin a déjà réussi à convaincre cinquante entreprises du Nord à faire appel à ses services.

réglementaire pour toutes les entreprises qui comptent plus d'un salarié. Elle propose des formations chez ses clients, dans leur entreprise ou en réunissant plusieurs sociétés dans une salle qu'elle loue alors, dans un format « *inter-entreprises* » qui convient aux petites structures.

Travailler dans le Nord pour le Nord, c'est l'engagement qu'a pris Pass Nord, toujours dans la bienveillance et le respect des stagiaires. ■



Le catalogue des formations proposées dans le domaine de la sécurité au travail s'étoffe petit à petit.



- | | | |
|-----------|----------|--------------|
| ALPAGE | CHALET | PISTE |
| ALPES | DÉGEL | RANDONNÉE |
| ALPINISME | ESCALADE | RAQUETTES |
| ALTITUDE | EVEREST | REMONTÉE |
| ANDES | FORÊT | ROCHEUSES |
| APLOMB | HIMALAYA | SIERRA |
| ARMOR | GLACIER | SOMMET |
| ASCENSION | MASSIF | TÉLÉPHÉRIQUE |
| BALISAGE | MONTAGNE | TERTRE |
| CAMPING | NEIGE | TOURISME |
| CANYONING | OISANS | TRANSAT |
| CASCADE | PANORAMA | TREKKING |

Le JT, c'est à 18h sur



EN DIRECT

à l'antenne
sur notre page 
sur  www.caledonia.nc

LE

JT



n°10  n°22 **CANAL+** n°17 

©CALEDONIA / T.Rouby



Appel à Candidature

Dans le cadre de la montée en puissance de notre site industriel, **Koniambo Nickel** recrute

DES CONDUCTEURS D'ENGINS

Vous avez :

- Le permis PL
- Un CAP Conducteur d'engins ou un Titre professionnel de Conducteur d'engins

Rejoignez nos équipes dynamiques au sein d'une jeune entreprise moderne et génératrice d'opportunités, postulez dès à présent sur www.koniambonickel.nc



Nous recrutons!

